

A BERLIN

Les Américains se préparent à repousser
par les armes toute agression communiste

500,000 jeunes communistes doivent venir à Berlin pour tenter de chasser les Alliés — On se propose de les recevoir à la mitrailleuse — L'armée américaine reçoit l'ordre de se préparer à un séjour additionnel de cinq ans en Allemagne

Le maréchal Pétain a
eu 94 ans ce matin

Paris, 24 (A.P.) — Le maréchal Henri-Philippe Pétain célèbre aujourd'hui son 94^e anniversaire, en prison à l'île d'Yeu, sur la côte française de l'Atlantique. Pétain comme on sait fut condamné à mort pour crime de haute trahison en 1945. Sa peine fut commuée par la suite en raison de son grand âge. L'avocat du maréchal Pétain, Me Jacques Isorni, assure que la santé de son client est excellente. Enfin, on assure que le duc de Nemours a demandé à son avocat de visiter son proche «d'obtenir à tout prix sa réhabilitation, même après sa mort».

Vols de fin
de semaine

Trois individus armés ont pénétré dans la garde du C.N.R., à Val-Royal, près de Cartierville, et ont dérobé la somme de \$150 en billets de banque, une malle d'une valeur inconnue. Le gardien de la gare, M. Stephen Murphy, a été menacé par les bandits. Les malfaiteurs l'avaient abordé peu après une heure du matin. Pour sa part, Murphy a dû remettre aux bandits la somme de \$45 qu'il avait dans ses poches.

Les malfaiteurs se sont enfuis dans une voiture stationnée près de la gare.

Par ailleurs, peu après 11 h, samedi soir, trois individus se sont introduits dans l'épicerie de M. Ben Berbaum, 111 ouest, avenue Duluth, et demandaient des cigarettes à la femme du propriétaire. Alors que cette dernière était allée servir, les individus pointèrent chacun un revolver dans sa direction lui ordonnant de leur remettre le contenu de la caisse. Mme Berbaum voulut s'enfuir à l'arrière de l'établissement mais fut aussitôt rattrapée et assommée d'un coup de revolver. Alerté par le bruit de la chute et les cris de sa femme, le propriétaire sortit de la cuisine pour voir ce qui se passait. Il dut bientôt remettre aux bandits la somme de \$50.

Décès du juge
J.-A. Robillard

Un ancien juge de la Cour des jeunes délinquants, à sa retraite depuis 12 ans, M. J.-A. Robillard, est décédé hier, à sa demeure, à l'âge de 80 ans et 6 mois.

Ce matin, les juges Arthur Laramee, Pierre-Louis Dupuis et J. Gordon Nicholson, devant tout le personnel de cette Cour ont rendu hommage à la mémoire du défunt qui s'est éteint pendant nombre d'années au service de la jeunesse. Plusieurs employés ont tenu à joindre leurs condoléances à celles des magistrats. MM. Marcel Trahan, greffier; Edmond Surprenant, directeur de la maison de détention; J.-A. Gilbert, le doyen des employés ainsi que M. Adélard Lafond et Mme Arthur Lecompte qui étaient au service de la Cour des jeunes délinquants lorsque le juge Robillard inaugura l'édifice actuel, rue St-Denis, en 1932, ont aussi rendu témoignage à la mémoire du défunt.

Nos lois françaises sont une garantie
essentielle de notre survivance

Causerie de l'hon. A. Rivard

Québec, 24 (D.N.C.) — Trois forces essentielles ont rendu possible le miracle de notre survivance française: la religion catholique, la langue française, les lois françaises. Ce sont là les piliers qu'on trouve à la base de notre vie nationale. Ce sont les bastions sûrs, imprenables qui nous assurent le maintien et le plein épanouissement de nos vertus ethniques. C'est pourquoi notre société nationale St-Jean-Baptiste a fait sienne, dès sa fondation en 1844, la belle et fameuse devise: "Nos institutions, notre langue et nos lois", déclarait samedi l'hon. Antoine Rivard, ministre d'Etat et solliciteur général de la province, au cours d'une déjeuner-causerie chez Marino, organisé par notre société patriotique.

L'orateur, qui avait intitulé sa conférence "Nos lois françaises, cause et gage de survivance", dit que si l'on admet facilement l'importance et la nécessité des deux premiers facteurs de notre survivance que sont notre religion et notre langue, on admet communément aussi, consciemment ou non, que des lois étrangères à nos traditions, à notre esprit, à notre droit français nuisent nous régir. C'est, ajouta-t-il, oublier bien malheureusement l'attachement que nos pères ont attaché avec raison aux lois françaises et les luttes incessantes qu'ils ont menées pour les conserver.

Soldats et marins
remplacent les
débardeurs à Londres

Londres, 24 (A.P.) — Le gouvernement anglais a ordonné aujourd'hui à l'armée de prendre charge des opérations dans le port de Londres et de voir au déchargement des navires actuellement immobilisés dans le port. Le cabinet a pris cette décision à la suite de la grève des débardeurs, qualifiant cette dernière d'inspiration communiste.

Plus de 1,000 soldats et marins, qui étaient stationnés dans le port de Londres depuis quelques jours, ont reçu aujourd'hui l'ordre de voir au déchargement de 62 navires. Quant au nombre des débardeurs, il va sans cesse en augmentant et on estime que plus de 12,000 débardeurs sont actuellement en grève. Les derniers protestent contre le congédiement de trois de leurs qui seraient, de l'avis des autorités du port de Londres, des saboteurs.

Le Manitoba en état d'alerte —
Un million de dommages au N.-B.

(Par la Canadian Press)

Après avoir causé des dommages évalués à \$1,000,000, les eaux commencent à se retirer dans le Nouveau-Brunswick. Mais par ailleurs, le sud du Manitoba se prépare à affronter de sérieuses inondations provoquées par les eaux de la rivière Rouge, qui a déjà envahi plusieurs villes du Manitoba.

Au Nouveau-Brunswick, des ponts, des lignes de chemin de fer et des routes ont été endommagées à la suite des pluies qui ont aggravé la formation d'embâcles. C'est la pire inondation depuis plusieurs années. Le niveau de la rivière Saint-Jean, à son plus haut. Mais les eaux commencent à rétrograder et l'on craint que cette région ne soit bientôt complètement isolée. Plusieurs maisons ont été évacuées dans le sud de la ville, et presque tous les habitants se préparent à se réfugier un peu plus haut en abandonnant leurs foyers.

Les communications ferroviaires sont interrompues autour d'Emerson et les routes sont impraticables depuis plusieurs jours. Des volontaires ont commencé de creuser des tranchées et d'élever des remblais pour empêcher un désastre.

Plus au nord, la rivière Assiniboine et la rivière Winnipeg ont déjà considérablement monté de niveau. Des équipes de génie sont constamment en alerte pour empêcher la formation d'embâcles dans les rivières. Quelques légères inondations se sont produites, mais la situation est meilleure que dans le sud.

Le gouvernement français et le gouvernement canadien viennent de conclure un accord par lequel, à dater du 1^{er} mai 1950, les citoyens canadiens titulaires d'un passeport national valide seront dispensés du visa français lorsqu'ils se rendront, sans l'intention de s'y établir comme immigrants, en France métropolitaine ou en Algérie pour y effectuer des séjours ne dépassant pas trois mois consécutifs ou en Tunisie pour y effectuer des séjours ne dépassant pas deux mois consécutifs.

D'autre part, les citoyens français titulaires d'un passeport national valide et désirant se rendre au Canada sans avoir l'intention de s'y établir comme immigrants, recevront des autorités canadiennes en France, des visas gratuits valables pour un nombre illimité de voyages au Canada pendant une période de 12 mois.

L'accord précise que les nouvelles dispositions ne portent pas atteinte aux lois et règlements sur l'immigration en vigueur dans les deux pays ni aux dispositions concernant la résidence temporaire ou permanente et la réglementation de l'emploi et des professions des étrangers au Canada et en France.

L'archevêque-coadjuteur de Vienne
refuse la consécration épiscopale

Le cardinal Innitzer ne s'explique pas la décision soudaine de Mgr Jachym — Celui-ci déclare se sentir indigne du rang auquel on l'avait élevé

Vienne, 24 (A.P.) — Mgr Franz Jachym a créé une sensation hier, dans la capitale de l'Autriche, lorsqu'à la dernière minute il a refusé la consécration épiscopale.

Le prélat avait été récemment nommé archevêque coadjuteur de Vienne. Hier, au cours d'une imposante cérémonie religieuse, il devait recevoir la consécration épiscopale.

Il était déjà revêtu des insignes pontificaux lorsqu'il s'est avancé vers le cardinal Innitzer et lui a parlé, d'abord en latin puis en allemand, lui déclarant qu'il se sentait indigne de recevoir une telle dignité.

On a essayé de le faire changer d'idée, mais Mgr Jachym a quitté l'église et s'est réfugié au couvent des Frères de la Merci, où il fut impossible de communiquer avec lui.

Le cardinal Innitzer a continué la célébration de la messe. Puis il a déclaré qu'il était totalement incapable d'expliquer l'étrange attitude de celui qui devait devenir son assistant à la direction de l'Eglise catholique en Autriche.

D'autres membres du clergé ont rappelé que Mgr Jachym était tout jeune. Le curé de la cathédrale, Mgr Karl Dorr, estime que chacun doit honorer la décision d'une conscience brave et humble.

Il a rappelé que saint Ambroise et saint Grégoire avaient voulu refuser la dignité épiscopale, par esprit d'humilité. Dieu seul connaît, a-t-il dit, ce qui peut se passer dans la conscience d'un homme en pareille circonstance.

Au moment de l'incident, la cathédrale Saint-Étienne était remplie par une foule de fidèles, au premier rang desquels on notait le chancelier d'Autriche, M. Léopold Figl.

Dans le chœur se trouvait le nonce papal, S.E. Mgr Jean Delplaine.

Le décret de l'industrie du meuble

Le bureau confédéral de la C.T.C.C. proteste contre un amendement voté par le cabinet provincial

Réuni à Québec, au cours de la fin de semaine, le Bureau confédéral de la C.T.C.C. a enregistré une protestation unanime contre un amendement voté par le cabinet provincial et publié dans la Gazette officielle.

Cet amendement concerne le décret qui fixe les conditions de salaire et de travail dans l'industrie du meuble. L'amendement restreint le droit de poursuivre les employeurs qui violent la loi.

En effet, en vertu de cet amendement, les comités paritaires n'auraient plus la liberté de poursuivre les employeurs sans une autorisation expresse du procureur général. Si par exemple un employeur viole la loi en ne payant plus les salaires stipulés par le décret en vigueur dans l'industrie du meuble, le comité paritaire devra se munir d'abord de l'autorisation du procureur général avant d'interdire la poursuite contre cet employeur.

L'amendement s'applique à toutes les usines de meubles situées dans des municipalités qui sont régies par le code municipal.

Le Bureau confédéral de la C.T.C.C. a vivement protesté contre cet amendement parce qu'il constitue, à son avis, une ingérence intolérable du gouvernement dans les affaires privées.

Au cours de ces délibérations, le Bureau a décidé aussi que le journal Le Travail, porte-parole de la C.T.C.C., serait publié désormais toutes les semaines, à compter du 15 juillet prochain. Jusqu'ici, Le Travail, était un mensuel.

Enfin, les représentants syndicaux ont formulé un vote de condoléances à l'adresse de M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, qui vient de perdre son père. La C.T.C.C. s'est fait représenter ce matin aux funérailles par M. Henri Thoulon, de Joliette.

14 morts violentes dans l'est du pays

Les statistiques démontrent ce matin que 14 personnes ont trouvé une mort accidentelle au cours du week-end. On note particulièrement l'accident survenu au passage à niveau de Welland. Trois personnes ont été tuées tandis que leur automobile entraînait en collision avec un train du New-York Central System.

L'Ontario compte huit morts, la province de Québec 3, la Nouvelle-Écosse 2 et le Nouveau-Brunswick un. Parmi ces victimes, on remarque que 2 personnes ont été brûlées vives et cinq autres noyées.

On sait que le jeune Jacques Thérien, de la Rivière des Prairies, s'est noyé hier après-midi dans la Rivière des Prairies. Il se trouvait dans un canot en compagnie de deux de ses frères, qui ont été sauvés. Le canot s'est renversé tandis que les jeunes gens tentaient de jeter l'ancre au milieu de la rivière. Par ailleurs, une fille de 3 ans, Claire St-Onge, de Arvida, s'est noyée non loin du domicile de ses parents.

Les médecins de famille admissibles dans les hôpitaux

Québec, 24 (C.P.) — Le Dr Marc Trudel, président du Collège des médecins de la province, a déclaré en fin de semaine que les hôpitaux ne devraient pas refuser aux médecins de famille l'accès à leurs services. Il a précisé que la pratique suivie par plusieurs hôpitaux d'obliger les patients à recevoir les services de leurs propres spécialistes devrait prendre fin et que le gouvernement de la province devrait prendre des mesures à cet effet.

Par égoïsme...

Un fonctionnaire nous envoie \$5.00 et déclare: "Cette modeste contribution pour un de ces malheureux fonctionnaires de la province dont vous révélez la situation pitoyable. Cependant le journal 'Le Devoir' est le nourricier intellectuel dont je me suis nourri quotidiennement depuis de nombreuses années et je ne puis me faire à l'idée qu'elle vienne à me manquer un jour. C'est donc de tout cœur et par égoïsme que je souscris à cette œuvre nécessaire".

SOUSCRIVEZ
A LA CAMPAGNE DES
AMIS DU "DEVOIR"

M. l'abbé A. Gagnon
curé de la paroisse
Notre-Dame de Québec

Québec, 24 (D.N.C.) — M. l'abbé Alphonse Gagnon, curé de Beaufort, vient d'être nommé curé de la paroisse de Notre-Dame de Québec, comme successeur de feu Mgr E.C. Laflamme, ancien curé et ancien archiprêtre du diocèse.

M. l'abbé Gagnon devient lui aussi archiprêtre et chanoine du chapitre métropolitain de Québec.

Curé inamovible de Notre-Dame de Québec, M. l'abbé Alphonse Gagnon entrera dans le chapitre comme chanoine et archiprêtre.

M. l'abbé Alphonse Gagnon est docteur en théologie, licencié en droit canonique et en philosophie, juge synodal de l'officialité métropolitaine.

Un vol de quatre à cinq mille dollars

L'atelier de haute couture de Mlle Jean Harris, 1324 ouest, rue Sherbrooke, des individus se sont introduits par effraction durant la fin de semaine, en passant par l'escalier de service. Ils ont emporté des robes et des dessins d'une valeur de quatre à cinq mille dollars.

Accord franco-canadien concernant les voyages

Le gouvernement français et le gouvernement canadien viennent de conclure un accord par lequel, à dater du 1^{er} mai 1950, les citoyens canadiens titulaires d'un passeport national valide seront dispensés du visa français lorsqu'ils se rendront, sans l'intention de s'y établir comme immigrants, en France métropolitaine ou en Algérie pour y effectuer des séjours ne dépassant pas trois mois consécutifs ou en Tunisie pour y effectuer des séjours ne dépassant pas deux mois consécutifs.

D'autre part, les citoyens français titulaires d'un passeport national valide et désirant se rendre au Canada sans avoir l'intention de s'y établir comme immigrants, recevront des autorités canadiennes en France, des visas gratuits valables pour un nombre illimité de voyages au Canada pendant une période de 12 mois.

L'accord précise que les nouvelles dispositions ne portent pas atteinte aux lois et règlements sur l'immigration en vigueur dans les deux pays ni aux dispositions concernant la résidence temporaire ou permanente et la réglementation de l'emploi et des professions des étrangers au Canada et en France.

Déclaration de M. Hubert Guérin
L'ambassadeur de France, M. Hubert Guérin a fait la déclaration suivante, au sujet de l'accord de circulation entre la France et le Canada.

Le Canada et la France viennent de conclure un accord afin de faciliter les voyages entre les deux pays. A partir du 1^{er} mai, les Canadiens désireux de se rendre en France et en Algérie pour des séjours de moins de trois mois et en Tunisie pour des séjours de moins de deux mois, n'auront plus besoin de se munir d'un visa français.

De leur côté les Français bénéficieront de facilités nouvelles pour leurs voyages au Canada.

Je me félicite vivement de ce nouveau témoignage de la volonté de nos deux pays de resserrer les relations déjà si étroites et amicales qui existent entre eux. Je tiens à rendre hommage à l'esprit de coopération dont, une fois de plus, les autorités canadiennes viennent de faire preuve dans la négociation de cet accord.

Le secrétaire américain du Commerce estime qu'il s'agit d'une œuvre essentielle à la prospérité de la région des Grands-Lacs

Washington, 24 (A.P.) — M. Charles Sawyer, secrétaire américain du Commerce, a dit ce matin devant le Comité parlementaire des Travaux Publics que des "considérations pressantes" exigeaient la mise en œuvre du projet relatif à la canalisation du Saint-Laurent.

Ce projet, a-t-il précisé, coûtera 803 millions de dollars et sera financé conjointement par les États-Unis et le Canada. On l'étudiera à Washington pendant les deux prochaines semaines.

Parmi ceux qui doivent appuyer le projet, on note le secrétaire d'Etat, Dean Acheson; le secrétaire à l'Armée, Frank Pace; le secrétaire de l'Intérieur, Oscar Chapman et le major général Philip B. Fleming, président de la Commission maritime des États-Unis.

M. Sawyer a déclaré que la canalisation du Saint-Laurent permettrait d'augmenter la production des régions industrielles du centre du pays. Le projet consiste de harnacher les eaux du fleuve contribuera pour sa part à augmenter considérablement l'énergie hydro-électrique produite dans la région.



LE SOUVENIR DE BOURGEOU — Une plaque commémorative a été dévoilée hier par le maire Camille Houde au nouveau square Victor-Bourgeois, ainsi nommé en l'honneur de cet architecte montréalais qui construisit plus de vingt-deux églises à Montréal. La bénédiction de la plaque a été faite par Mgr Ollivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

Assistèrent de plus à la cérémonie et que l'on voit sur cette photo: Me Raymond Eudes, député fédéral d' Hochelaga, et l'hon. Hormidas Deltale, ministre sans portefeuille dans le cabinet provincial.

Les lecteurs d'autrefois ne nous
appuient plus? Lisez plutôt!

Un médecin de Jonquière, le Dr L.-P. Munger, nous envoie une intéressante lettre, que nous ne pouvons hésiter à communiquer en entier à nos lecteurs. En voici le texte:

"Le fin fillet d'eau argente qui descend de la montagne pour aider à former les rivières, voilà ce que sera ma modeste obole! Je profite de l'occasion pour souhaiter un immense succès aux organisateurs de cette campagne et à l'équipe de la rédaction du Devoir. Je me joins à ceux qui ne tarissent pas d'éloges et d'encouragements.

"Depuis trente-trois ans, je me nourris et je m'abreuve des idées du Devoir: Bourassa, Pelletier, Dupire, Héroux Narbonne, Filion, Landreau, et combien d'autres admirables gens de plume, au cœur noble, à l'esprit droit, aux idées claires et catégoriques, à la trempe de valeureux luteurs pour la race, la religion, la langue, les us et coutumes des Canadiens français de toute l'Amérique."

Lecteur du Devoir depuis 33 ans, le témoignage de cet ami est sûrement autorisé. Puisse cette invitation être entendue et les souscriptions, grosses et petites, affluer au Comité des Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame.

Souscrivez à la Campagne des Amis du Devoir.

En Allemagne, l'Eglise protestante en
zone communiste défie le gouvernement

On proteste contre la pression communiste dans le domaine moral — Lettre pastorale des autorités catholiques

Berlin, 24 (A.P.) — Les pasteurs protestants de l'Eglise évangélique ont déposé hier une lettre collective par laquelle ils protestent contre les menées communistes.

On déclare notamment que les professeurs essaient de persuader les jeunes écoliers qu'il n'existe pas de Dieu et que le Christ n'a jamais vécu.

Cette déclaration publique est venue à la suite des négociations que l'Eglise évangélique du Concile de Berlin et du Brandebourg, dirigée par l'évêque Otto Dibelius, a tenté de poursuivre avec le gouvernement communiste de l'Allemagne.

Le premier ministre Otto Grotewohl a assisté à une première réunion et ne s'est pas rendu à la deuxième.

Il a qualifié les déclarations d'hier comme "illégalles, attaques à la Constitution, au gouvernement et à la République".

L'Eglise évangélique, qui représente à peu près 80% des chrétiens de la zone allemande soviétique.

M. Sawyer favorise le projet de
canalisation du Saint-Laurent

Le secrétaire américain du Commerce estime qu'il s'agit d'une œuvre essentielle à la prospérité de la région des Grands-Lacs

Washington, 24 (A.P.) — M. Charles Sawyer, secrétaire américain du Commerce, a dit ce matin devant le Comité parlementaire des Travaux Publics que des "considérations pressantes" exigeaient la mise en œuvre du projet relatif à la canalisation du Saint-Laurent.

Ce projet, a-t-il précisé, coûtera 803 millions de dollars et sera financé conjointement par les États-Unis et le Canada. On l'étudiera à Washington pendant les deux prochaines semaines.

Parmi ceux qui doivent appuyer le projet, on note le secrétaire d'Etat, Dean Acheson; le secrétaire à l'Armée, Frank Pace; le secrétaire de l'Intérieur, Oscar Chapman et le major général Philip B. Fleming, président de la Commission maritime des États-Unis.

M. Sawyer a déclaré que la canalisation du Saint-Laurent permettrait d'augmenter la production des régions industrielles du centre du pays. Le projet consiste de harnacher les eaux du fleuve contribuera pour sa part à augmenter considérablement l'énergie hydro-électrique produite dans la région.

La province refuse de signer les termes actuels

M. Talbot fait une déclaration en ce sens à l'ouverture de la conférence interprovinciale — M. Winters préfère ne pas commenter cette attitude

Ottawa, 24 (C.P.) — M. Antonio Talbot, ministre provincial de la voirie, a déclaré ce matin que la province de Québec ne pouvait pas signer, dans sa forme actuelle, l'accord sur la construction de la route transcanadienne.

Le ministre a pris cette attitude à l'ouverture de la conférence interprovinciale relative à la construction de cette route de \$300,000,000.

Il a dit que l'accord, tel qu'on le propose, ne garantit pas suffisamment les droits des provinces. Il estime que la Constitution de notre pays confère aux provinces des droits exclusifs sur la construction et l'entretien des routes.

Ceci n'a pas empêché M. Duplessis, a rappelé le ministre, de déclarer à plusieurs reprises que le gouvernement provincial était disposé à collaborer avec les autorités fédérales dans ce domaine.

A la mémoire de
Victor Bourgeois

Bénédiction et inauguration d'une plaque

Hier après-midi, Mgr Ollivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a béni la plaque érigée à la mémoire de Victor Bourgeois, angle des rues Sherbrooke et Valois, et le maire Houde l'a inaugurée. On a ainsi voulu perpétuer le souvenir de celui que l'on considère comme le plus grand architecte montréalais du siècle dernier. On lui doit la construction et la décoration d'une trentaine d'églises.

Le ministre provincial du commerce et de l'industrie, M. Paul Beaulieu, a déposé une couronne à la mémoire de Bourgeois. Mgr Maurault, M. Houde et M. Beaulieu ont ensuite souligné les leçons que se dégage de la vie de l'humble charpentier devenu un architecte éminent.

On remarquait aussi la présence de M. Hormidas Deltale, ministre dans le cabinet Duplessis et de MM. Raymond Eudes, député fédéral d'Hochelaga et Almé Gendron, député provincial de Sainte-Marie.

Le carré sis à l'angle des rues Sherbrooke et Valois portera le nom de Place Victor-Bourgeois.

La première croix
de l'Année sainte

A quand la prochaine bénédiction?

Après avoir trôné durant quinze jours, solennelle, au-dessus du Champ de Mars, à Montréal, la première croix de l'Année sainte est disparue.

Où est-elle? Se demandent les milliers de passants à ce carrefour. Où est-elle? se demandent surtout les dizaines de milliers de témoins qui ont vu l'impressionnante cérémonie de sa bénédiction, au soir du vendredi saint.

Voici la réponse: cette croix est un don de la Congrégation des hommes du Saint-Sacrement à la communauté des Pères du Très-Sacrement. Et ces messieurs ont voulu qu'elle soit mise en un endroit accessible afin de permettre, à qui le voudrait, de l'examiner à loisir.

Ils l'ont donc installée près de l'entrée de l'église Notre-Dame du Très-Sacrement, et à la porte du siège social de "La Croix de l'Année sainte", 514 est, Mont-Royal.

Le comité de la croix de l'année sainte leur dit donc un cordial merci, et il veut de plus exprimer publiquement sa reconnaissance envers les autorités municipales de la ville de Montréal pour leur bienveillance et leur respectueuse attitude au sujet de cette croix.

La croix de l'année sainte va bientôt se multiplier, et, sans qu'il soit possible de dire aujourd'hui la date ni le lieu précis, l'on peut tout de même annoncer que la prochaine bénédiction de croix de l'année sainte sera faite par Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, notre nouvel archevêque, et cela, probablement dès les premiers jours de son arrivée.

Quelle paroisse du diocèse de Montréal ne rêve pas d'avoir ce jour-là sa "Croix de l'Année sainte" pour en orner ensuite quelque édifice plus considérable sur son territoire?



"TI-COQ" EN LIBRAIRIE — Vendredi dernier, les Editions Beauchemin lançaient la première édition de la célèbre pièce en trois actes de M. Gratien Gélinas, "Ti-Coq". Cette cérémonie s'est déroulée dans les bureaux de la Maison Dupuis Frères. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, MM. Eugène Issaly, directeur des Editions Beauchemin; Gratien

Diesels pour l'île-du-Prince-Édouard

Charlottetown, I.P.E., 24. — La première de 18 locomotives Diesel-électriques commandées par le Canadien National vient d'arriver dans l'île du Prince-Édouard. Ces locomotives remplaceront les locomotives à vapeur et l'on s'attend que vers la fin de juin il n'y ait que des Diesels dans cette province de l'est.

Avis de décès

DECARY. — A Lachine, le 23 avril 1950, est décédée Alberta Valois, épouse du Dr Ernest Décaray. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 15, 15e Avenue, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de Lachine, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES. — A Montréal, le 22 avril 1950, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie Sanche, épouse de feu Edmond St-Jacques, demeurant au No 4069, Delorimier, mère du Rév. Père Roger St-Jacques, O.M.I., curé de Donnelly, Albert, et sœur de M. l'abbé Gédéon Sanche, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers, No 5650, chemin Côte-des-Neiges, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directe-
ment de notre serre-
chaude.
PL. 1786-1787
Écoutez le jeudi
C.H.L.P.
12 h. 30
10% d'escompte
aux communautés religieuses.

DERNIERS DEVOIRS
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent.
Nos conseils sont basés sur l'expérience.
Salons mortuaires — Service d'ambulance
Geo. VANDELAC Ltee
120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

Librairie de l'Action Nationale
422 est, rue Notre-Dame, Montréal MA. 2837
Notre Question Nationale
PAR RICHARD ARES
En 3 volumes
Les faits — Positions de principes — Positions patriotiques et nationales.
\$1.00 l'exemplaire (chaque volume)
Ceux qui ont le 1er Tome devraient compléter leur collection de cette série magistrale.

Gérant de ville demandé
MALARTIC, ABITIBI, P.Q.
Population : 6000 désire engager un ingénieur civil ayant de bonnes références, bilingue et sobre.
Salaire variant entre \$3,600 et \$4,200.00. Communiquer avec J.L. Alcide Bédard, maire, C.P. 369, Malartic, Qué.

Réunion des Chevaliers de Colomb à Ahuntsic, demain soir

Une réunion des Chevaliers de Colomb sera tenue le 25 avril prochain, à 8 h. p.m., à la salle St-Nicolas d'Ahuntsic, coin Laverdure et Kelly, en vue de la constitution du conseil d'Ahuntsic et de l'organisation de la première initiation qui aura lieu le 28 mai prochain.

Censure des publications dans la province

Québec, 24. — La mise en vigueur de la "Loi concernant les publications et la morale publique" est fixée à lundi prochain, le 1er mai, en vertu d'une proclamation que publie la Gazette officielle.

LES PREMIERES JOURNEES PEDIATRIQUES DE MONTREAL

Elles s'ouvriront demain matin, à 9 heures, à l'hôpital Ste-Justine, et se poursuivront mercredi et jeudi, les 26 et 27 avril, à l'hôpital Pasteur et à l'hôpital Notre-Dame, sous la présidence du Dr Paul Letondal.

Les Premières journées pédiatriques de Montréal seront inaugurées, demain matin, à l'hôpital Ste-Justine. Elles débuteront à 9 h. par des présentations de malades et des démonstrations pratiques des derniers procédés de diagnostic et de traitement, sous la direction du Dr Albert Royer, avec la collaboration de tous les médecins, chirurgiens et spécialistes de l'hôpital.

Le programme comprendra ensuite, à 10 h., à l'amphithéâtre des cliniques, un symposium sur la vitamine D et le rachitisme en pédiatrie, par les Drs N.R. Bouziane, Paul-M. Larièvre et Raymond Labrecque.

Enfin, la matinée se terminera à 11 h. 30 par une conférence du Dr Marcel Langlois, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa, qui parlera de "pédiatrie et de l'hygiène publique".

Tous les médecins de Montréal et des environs, qui préoccupent les problèmes de l'enfance à quel que titre que ce soit, sont cordialement invités à ces Journées pédiatriques. Celles-ci se poursuivront mercredi et jeudi, les 26 et 27 avril, à l'hôpital Pasteur et à l'hôpital Notre-Dame.

"LE DEVOIR" présente...
ANNÉE SAINTE
PELERINAGE A ROME
avec audience du Saint-Père, visites des sanctuaires de Lourdes et Lisieux. Jeu de la Passion à Oberammergau.
Sous la direction spirituelle de M. l'abbé RAYMOND ALLARD, Aumônier, Pensionnat du St-Nom de Marie, Outremont, Qué.
DEPART : le 18 JUILLET
RETOUR : le 10 SEPTEMBRE
\$1141.00 — 55 JOURS

TRAVELAIDE
BUREAU
B.A. Turcotte, Jules Desmarais, président, secr.-exécutif
28, rue St-Jacques, 2e étage
1010, rue Ste-Catherine O. Montréal
Téléphone : Plateau 3077
LES PELERINAGES EN EUROPE DU JOURNAL
LE DEVOIR
434, rue Notre-Dame-est, Montréal, Qué.
NOM
ADRESSE
TELEPHONE
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS 18/7

Petites Annonces
BUREAUX A LOUER
Bureaux à louer pour professionnels, 924, Cherrier, 3^e étage sur les lieux entre 10 heures et 5 h. 30. NO. 7693; le soir et le dimanche: AT. 5353. 1-3-50
CAMPS D'ETE A LOUER
Bord du lac des Deux Montagnes, \$100.00 et plus. Jour: AM. 5923. Soir: AM. 1358. Facilité de transport. 1-3-50
CHAMBRES A LOUER
Outremont, grande chambre ensoleillée, lit jumeaux, lavabo, eau chaude. AT. 8608. j.n.o.
Grande chambre, eau chaude, usage du gaz, bon chauffage. Tél.: CH. 8743. j.n.o.
LOGEMENT A LOUER
Magnifique logement, 7 pièces, séparées, maison semi-dépendante, sous-sol fini comme logis. Garage. DU. 5452. 26-4-50
ENTREPRENEURS
Confiez vos travaux de construction et de réparations à un entrepreneur expérimenté. C.E.-H. Bastien, CL. 4671. 27-4-50
LOGEMENT DEMANDE
5 ou 6 pièces, nord de la ville de préférence. Téléphone: DU. 2329.

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BÉLÉIR 3361
430-434 Notre-Dame-est
(Commodités prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
1^{er} cent le mot: 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.). Tarif journal sur demande (variant de 5c à 50c la ligne, mesure agate — 14 lignes au pouce sur une ord.) selon le nombre d'insertions.
Naisances, services, services annuels, mariages, mariages, mariages, 2^{es} cents le mot, minimum 30 cents.
Fonciers, 3^{es} cents le mot, minimum 10c.
1^{er} cent le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

Me Lionel Ross fait une mise au point à son discours du 15 avril

Une mauvaise interprétation — Réponse à M. Duplessis — Le choix du chef libéral

Voici le texte d'une déclaration de Me Lionel Ross, député de Verdun à la Législature, qui nous a été remise pour publication:

Lors d'une causerie prononcée au Club de Réforme de Montréal le samedi, 15 avril 1950, j'ai déclaré entre autres choses: "Vous rappelez, Messieurs, qu'il y a plusieurs années, M. Duplessis et ses satellites jetaient les hauts cris à la fameuse enquête des comptes publics au sujet de certaines dépenses de voyages des fonctionnaires de la province. Eh bien! si vous vous donnez la peine d'examiner les comptes publics que le trésorier provincial, M. Onésime Gagnon, a déposés il y a quelques semaines sur le bureau de la Chambre, vous constaterez qu'au cours de l'année 1948-1949, les dépenses de voyages des ministres et des grands favoris et des petits favoris de l'Union nationale, ont atteint la somme fantastique de \$5,631,812. Au cours des quatre dernières années, les frais de voyages de tous les amis du régime ont dépassé la somme de \$17,800,000. Et ce sont ces mêmes gens qui, en 1936, passant des heures à épilucher un compte de frais de voyages de quelques misérables dollars".

Lors de cette causerie, j'ai parlé avec un texte auquel je m'en suis tenu strictement, et des copies de ce texte ont été remises aux journalistes. Mais un journaliste, à ma connaissance, a mal interprété mes paroles et m'a fait dire "que les dépenses de voyages des ministres, des députés et d'autres favoris de l'Union nationale, en 1948-1949, s'élevaient à \$5,631,812".

Dès lundi, le 17 avril 1950, j'ai fait à la Canadian Press une mise au point et j'ai déclaré expressément que j'avais parlé d'un montant de \$5,631,812, que je n'avais jamais mentionné les dépenses de voyages des députés, et que par "les grands favoris et les petits favoris de l'Union nationale", j'avais en vue tous les fonctionnaires de la province à qui sont payés des dépenses de voyages.

Et d'ailleurs, on sait partout dans la province que pour être fonctionnaire avec dépenses de voyages, il faut être grand favori ou petit favori de l'Union nationale. La mise au point faite à la Canadian Press parut dans plusieurs journaux le mardi, 18 avril 1950.

Cependant, dans sa conférence de presse du vendredi, 21 avril 1950, le premier ministre, M. Maurice L. Duplessis, se basant sur le rapport erroné du journaliste dont j'ai parlé plus haut et malgré la mise au point que j'avais faite quatre jours auparavant, m'a attaqué violemment.

Le premier ministre aurait dû s'enquérir des faits, de la "vérité vraie", comme il le répète si souvent, et, décemment, ne pas se livrer à cette attaque injustifiée et injustifiable. Il ne se trouverait pas aujourd'hui dans la position ridicule qui est la sienne.

Le premier ministre vient de donner à la province un autre exemple de son manque de sérieux. Il peut fulminer contre moi tout à son aise; il n'attaque jamais ceux qui font son affaire. Il peut faire peur à ses ministres et à ses députés; il ne me fera pas peur. Ce n'est pas un dictateur de carnaval qui me fera trembler devant lui.

Le premier ministre a profité de sa déclaration pour dire que je n'avais pas pris la parole à l'Assemblée législative durant les derniers sept jours de la session. Il a oublié facilement que j'ai pris part, au cours de la dernière session, à tous les débats de quelque importance, et à l'étude des crédits des départements du secrétaire de la province, de l'instruction publique et du procureur général. Tous les journaux ont d'ailleurs rapporté mes discours. Si je n'ai pas parlé durant sept jours, ses ministres et ses députés, qui doivent lui demander la permission de parler, n'ont rien dit qui vaille durant sept semaines.

Le premier ministre, enfin, m'a reproché d'appuyer la candidature de Me G.E. Lapalme au poste de chef du parti libéral provincial. La province entière sait aujourd'hui qu'il a une peur bleue de Me Lapalme. Mon attitude quant au choix du chef du parti libéral provincial me regarde et ne le regarde pas. Le parti libéral ne se fera sûrement pas dicter le choix de son chef par le chef de l'Union nationale. Si le premier ministre, pour une fois, se mêlait de ses affaires!

Rapide
de
livraison
sur toutes commandes téléphoniques
DE 8 HEURES DU MATIN A MINUIT
8 LIVRAISONS PAR JOUR AUX ENDROITS SUIVANTS:
OUTREMONT, WESTMOUNT, ROSEMONT, N.-D.-G. VERDUN, ST-HENRI, MAISONNEUVE, HOCHELAGA, NORD DE LA VILLE. Dans le centre de la ville, nous livrons CONTINUÉMENT. HUIT VOITURES à votre service.
LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE
SARRAZIN et CHOQUETTE
921 EST. STE-CATHERINE — TEL.: PL. 9622

La structure de l'entreprise
Le Comité des relations industrielles de la Chambre de commerce des jeunes présentera ce soir en l'hôtel Windsor, à 8 h. 15 p.m., sa dernière d'une série de cinq causeries-forums.
Le sujet mis à l'étude cette année par ce Comité a été de grande envergure. Tour à tour ont été étudiés la nature et le caractère évolutif des relations industrielles, leur aspect philosophique, juridique et social. La dernière question étudiée sera la structure de l'entreprise.
Aucun thème n'a actuellement plus de vogue que celui de la structure de l'entreprise. Nombreux sont ceux qui veulent présentement la réformer par le moyen d'une participation ouvrière de droit aux bénéfices et à la gestion. Que faut-il penser de ce sujet de réforme? C'est à cette question que répondra notre conférencier invité, M. F.-A. Angers. Professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, M. Angers est réputé pour la sûreté de sa science et de son enseignement.
Tous ceux qui intéressent ce sujet sont cordialement invités à assister à cette causerie. L'exposé de M. F.-A. Angers sera suivi d'un échange de vues, sous la direction de M. Marcel Forget, moniteur du

Eau des Carmes Boyer
Sur du sucre ou dans une infusion
facilite la digestion
J.-Alfred Ouimet, Montréal

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE
Comité, au cours duquel l'on pourra discuter les idées qui auront été exprimées et faire part aux assistants de son expérience ou de son opinion personnelle.
Cette soirée est sous la présidence d'honneur de M. Wilfrid Girouard, président de l'Association professionnelle des industriels, et la présidence active de M. L.-P. Joncas.

"Seul à pouvoir conduire les luttes de fond"

déclare

M. François-Albert ANGERS

économiste, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.



D'abord journal d'idées, Le Devoir ne peut pas compter sur une circulation considérable et sur un budget quasi illimité de publicité. Il ne peut pas non plus faire tout le temps plaisir à tous ceux qui ont quelque velléité de penser. Il a quand même le droit d'attendre de ceux-là qu'ils sachent voir, à travers le va-et-vient quotidien des opinions, la valeur profonde de son œuvre et qu'ils se fassent un devoir et un bonheur d'y contribuer.

Tous les véritables Canadiens français, à quelque groupe ou parti qu'ils appartiennent, se retrouvent autour de certaines idées fondamentales. Et ces idées fondamentales sont celles que Le Devoir s'est donné spécifiquement la mission de défendre. Même si à l'occasion il ne se prononce pas sur des points particuliers exactement dans le sens que chacun estimerait convenable ou nécessaire, nous devons quand même l'aider à vivre et à tendre son influence. Et d'autant plus qu'il est le seul à pouvoir conduire les luttes de fond envers et contre toutes les circonstances et les opportunités. Libre de toute attache de parti ou d'intérêt de basse ou de haute portée, il est, en effet, le seul journal à n'engager que lui. Et sans lui, notre existence même comme groupe nationale et socialement différent des autres ne serait plus aussi bien assurée.

François-Albert Angers

Les Canadiens français qui ne partagent pas nécessairement toutes les opinions du Devoir, mais qui admettent le rôle irremplaçable qu'il joue dans la discussion des questions publiques, souscriront à la campagne des Amis du Devoir.

Objectif: \$50,000.

LES AMIS DU DEVOIR

434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL — Téléphone: MA 2156

Le chanoine Clavel fait un ardent plaidoyer en faveur de la paix

Le chanoine Clavel qui avait prêché le carême à l'église Notre-Dame, fut hier soir le conférencier de la Fédération anticommuniste canadienne, sous les auspices de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste. Le chanoine Clavel avait intitulé sa causerie: "Les communistes sont-ils pour le progrès et la paix?"

A cette question, le chanoine Clavel répondit: "Reste à savoir

de quelle paix, de quel progrès il s'agit et quels moyens emploieront les communistes pour parvenir à ces fins.

"Nous, chrétiens, nous nous refusons à l'esclavage d'une dictature politique ou sociale. Nous respectons l'Etat parce qu'il nous représente. Nous refusons également la paillardise toute liberté exclue, nous refusons la paix des cimetières, nous ne voulons pas l'asservissement des peuples."

Le chanoine Clavel entreprend ensuite une étude des moyens adoptés par les communistes. "C'est une véritable annihilation de la personnalité que recherchent les dirigeants communistes. Ils demandent un Etat tout puissant pour que celui-ci contrôle tous les individus jusque dans leurs pensées. Les communistes veulent établir la paix et le progrès en utilisant le choc révolutionnaire. Or, nous savons bien que les révolutions n'ont jamais amélioré le sort des classes sociales ni amené une meilleure compréhension entre les individus". Le conférencier rappelle ensuite les fameuses théories de Lénine: "une seule police, un seul parti et le camp de concentration pour les récalcitrants."

"C'est au contraire la fraternité humaine qui amènera la paix mondiale. L'Eglise travaille pour la paix parce que les chrétiens croient à la paix et parce que la doctrine de l'Eglise est une doctrine de paix."

"Pour établir une paix durable, désarmons les esprits, respectons l'intégrité et la personnalité des individus... On voudrait faire croire qu'un parti unique désire la paix, mais alors pourquoi tant de précautions, pourquoi le rideau de fer et les polices secrètes? Désarmons aussi en nous libérant des haines, c'est-à-dire en établissant entre nous une paix sincère."

Elu président des Jeunes libéraux

M. Louis-Paul Neveu a été à l'unanimité élu président de la section Rouville de la Jeunesse libérale de Montréal, au cours d'une assemblée régulière de cette association, hier.

Me Jean-Marie Nadeau, candidat à la direction du parti libéral, assistait à cette réunion. Après son élection, M. Neveu a dit qu'il accordait son appui à Me Nadeau et qu'il était convaincu que ce dernier serait choisi comme chef du parti libéral provincial. M. Jacques Bouchard, membre de la jeunesse libérale du comté de St-Jacques, a aussi donné son appui à Me Nadeau.

Les autres officiers de l'association sont: MM. Georges Leduc, premier vice-président; M. Albani Benoit, 2e vice-président; M. Julien Dubé, secrétaire-trésorier; M. Guy Vanier, organisateur; André Raymond Lapalme, Gaston Therrien, Marius Morier, Jean-René Vincent et Lucien Besette, conseillers.

M. Georges Léveillé parlera aux restaurateurs

Mardi soir, le 25, à la réunion sociale annuelle de la section de Montréal de l'Association canadienne des restaurateurs, M. Georges Léveillé, directeur du Bureau provincial du tourisme, parlera des perspectives de la saison touristique prochaine et de la Semaine du tourisme organisée à travers le Canada pour le premier mai jusqu'au huit.

Cette réunion de restaurateurs et de fournisseurs aura lieu au Club Scandinavien, sur la rue Crescent, sous la présidence de M. Stanley J. Bush, surintendant des restaurants Murray et président de la section de Montréal de l'Association canadienne des restaurateurs.

Une danse suivra cette réunion.

Délégués élus à la convention libérale du mois prochain

A plusieurs endroits en fin de semaine, différentes associations libérales ont procédé à l'élection des délégués et des substituts pour la convention du parti libéral provincial qui doit avoir lieu à Québec les 19 et 20 mai prochains.

Voici le résultat de ces élections:

Dans Laval

Laval est considéré comme un comté rural et, à ce titre, il a droit à sept délégués. Ont été élus délégués de Laval, à une assemblée tenue à Ahuntsic hier, Mme R.-J. Robert, le Dr Joseph Gervais et MM. Adolphe Prévost, Charles-H. Denhez, Alexandre Berthiaume, Alphonse Chabouret et Henri Marchand. Ont été élus substituts, Mlle Liliane Chamberland et MM. Rodolphe Lavoie et Paul-Emile Joly. Les officiers de l'élection étaient MM. Rosario Ménard et A. Dubreuil.

Dans Rouville

A l'assemblée tenue à Rougemont, hier après-midi, on a élu comme délégués du comté de Rouville au congrès, Mme Amédée Berthiaume, M. Louis-Paul Neveu, président de la Jeunesse libérale du comté, M. Jean-Luc Cardinal, M. John Gallaspe, le notaire Rosaire Dussault, M. Adrien Quintin et M. Albert Robert. Ont été élus substituts, Mme Honoré Noireaux et M. M. Auguste Gingras, Guy Meunier, Sylvio Wilson, Alphonse Leduc, René Brodeur, Albert Nadeau, Jean Beaudry et Nelson Nicol. Les présidents de l'élection étaient MM. Wilfrid Neveu et Cécile Gaboury.

Aux Trois-Rivières

Ont remporté la palme par acclamation, Mmes Jules Lafrenière, qui a été élue déléguée et Mlle Janine Bacon, qui a été élue substitut. Ont été élus délégués, par vote secret, le notaire J.-A. Villeneuve, qui a obtenu 287 voix; le Dr L.-G. Déchard, 264 voix; le Dr Roger Paquin, 239 voix. Ont été élus substituts, également par vote secret, M. Jacques Lacourcière, qui a obtenu 237 voix; M. Zéphirin Lévesque, 235 voix; M. Jules Biron, 233 voix et M. Albert Larocque, 192 voix.

Un adolescent enlisé vivant

Sous les yeux de ses deux camarades impuissants et des sauveteurs arrivés trop tard, un adolescent de 16 ans a perdu la vie hier après-midi dans la rivière des Prairies.

La jeune victime est Jacques Therrien, fils de M. et Mme Uric Therrien, de rivière des Prairies. Il était allé en chaloupe à la pêche aux vairons (minnows) avec deux autres compagnons, Robert Gendron, 15 ans, et son frère Réal, 15 ans. Ils voulaient lever l'ancre, mais leur embarcation déjà alourdie par quelques pouces d'eau chavira sous leur poids.

Les deux survivants réussirent à s'agripper à la proue de la chaloupe renversée, tandis que M. Paul-Aimé Duperron, témoin de la tragédie, faisait monter dans son embarcation MM. Arthur Lauzon et Roger Lacasse. Les sauveteurs repêchèrent aussitôt les deux survivants. Ce n'est qu'après quelques minutes de recherches dans la vase qu'ils purent localiser le corps du jeune Therrien.

Il fut transporté dans la maison de M. Gendron, en face du lieu de la tragédie, au numéro 12,688 est, boul. Gouin. Alertés par radio, les agents Gagnon et Lacombe, de la sûreté provinciale, arrivèrent sur les lieux pour pratiquer la respiration artificielle. Mais le Dr Laroche, de Ste-Justine, ne put que constater le décès.

L'enquête du coroner doit avoir lieu ce matin, à la morgue de la rue St-Vincent.



A LACHINE — A l'occasion du centenaire de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne, Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a célébré hier une messe pontificale. Tout au cours de l'année de grandes fêtes souligneront cet anniversaire et c'était hier la "journée des anciennes élèves". Sur cette photo, prise à la lecture de l'Evangile, on remarque, de gauche à droite, les officiants de la messe pontificale: le prêtre-assistant, Mgr Deslongchamps, P.D.; le diacre d'honneur, le chanoine Granger; Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et célébrant de la messe pontificale; le sous-diacre d'honneur, le curé Etienne Pénin; et le cérémoniaire, l'abbé Paul Touchette. Cette messe pontificale a été célébrée dans la chapelle du pensionnat de Lachine.

Le délégué apostolique a chanté, hier, une messe pontificale au couvent de Lachine

Magnifique fête des anciennes élèves organisée à l'occasion du centenaire de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a célébré hier matin, à 9 h., une messe pontificale dans la chapelle du pensionnat de Lachine, dirigée par les Soeurs de Sainte-Anne.

Cette communauté, comme on le sait, célèbre cette année son centième anniversaire de fondation et de grandes fêtes marquent cet événement. Elles ont débuté le 18 avril dernier. Hier, c'était la journée des anciennes élèves, qui se sont réunies nombreuses à leur Alma Mater.

La messe pontificale

La journée a débuté à 9 h., par la célébration d'une messe pontificale par Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada. Le maître-autel et les autels latéraux étaient magnifiquement décorés d'une profusion de fleurs, de lumières et de plantes. Les sermons furent prononcés par le délégué apostolique et par Mgr Martin-Père, P.D., curé de Saint-Augustin de Montréal.

Le chœur des novices a exécuté un programme de chant très au point, sous la direction de Soeur Marie-Bernadette de Nevers, S.S.A. La musique d'orgue avait été spécialement composée pour l'occasion par Soeur Marie-Jocelyne.

Hommage des anciennes

A l'issue de la messe, les anciennes élèves ont présenté leurs hommages et leurs vœux à la supérieure générale, Mère Marie-Léopoldine, et à la communauté des Soeurs de Sainte-Anne. En témoignage de reconnaissance, elles ont offert à leur Alma Mater une généreuse bourse. Mère Marie-Léopoldine remercia les anciennes dans une courte allocution.

Une féerie florale

A 2 h. de l'après-midi, il y eut réception officielle en l'honneur du délégué apostolique. Les élèves actuelles du Collège Marie-Anne, de l'Ecole supérieure de musique et du Pensionnat Sainte-Anne présentèrent une séance symbolique ou "féerie florale". Cette pièce, "sous la fiction du symbolisme, relatant, dans un relief véridique, la vie de Mère Marie-Anne, fondatrice de l'Institut de Sainte-Anne". Tous les personnages en scène étaient costumés de fleurs.

Soeur Marie-Blanche-Yvonne, S.S.A., composa le texte de cette pièce, tandis que Soeur Marie-Madeleine-de-Provence, S.S.A., en composa la musique. La réalisation scénique fut confiée à Soeur Marie-de-Massabielle, S.S.A., et le

choeur était sous la direction de Soeur Marie-Louis-Raymond, seconde par Soeur Marie-Joseph-de-Bethléem. M. Maurice Dela dirigea l'orchestre.

Véritable succès, cette féerie florale fut vivement applaudie.

Des milliers d'anciennes

En fin d'après-midi, le thé fut

servi dans les réfectoires du pensionnat, à des milliers d'anciennes venues célébrer le centenaire des Soeurs de Sainte-Anne.

Ces fêtes de mardi, jeudi et hier sont les premières à souligner l'anniversaire de la communauté. Elles reprendront les 26 et 27 juillet prochain pour se terminer en septembre.

Les nationalistes auraient décidé l'abandon de l'île de Haïnan

Un général prétend que les Rouges auraient pu être repoussés si Chang-Kai-Chek n'avait pas voulu "sacrifier" l'île à ses ambitions politiques.

Yulin, Haïnan, 24 (A.P.) — Le généralissime Chang-Kai-Chek aurait ordonné l'évacuation totale de l'île de Haïnan. Cette nouvelle n'est pas encore officielle. Mais les chefs nationalistes de l'île auraient reçu un tel ordre dans la journée d'hier.

C'est un général, dont on ne révèle pas l'identité qui a divulgué cette information au correspondant de l'Associated Press.

Le général précise que Chang-Kai-Chek a "sacrifié" l'île à ses ambitions politiques.

Ce dernier aurait refusé d'expédier des renforts parce qu'il craignait la popularité croissante du commandant en chef et du gouverneur de l'île.

Samedi, les chefs militaires et civils ont évacué la capitale et ont établi leur quartier général à Yulin, un port situé à 130 milles plus loin.

Quatre navires se tiennent prêts à transporter à Formose les chefs nationalistes. Cette évacuation doit commencer aujourd'hui.

Quant aux cinq armées nationalistes, comprenant 125,000 hommes, elles seront abandonnées à leur sort — à moins que l'on ne trouve à la dernière minute le moyen d'assurer leur transport en territoire nationaliste.

La L.O.C. de la Nativité

Un grand souper canadien aura lieu, mardi soir, 25 avril, dans la salle paroissiale de la Nativité d'Hochelega, sous les auspices de la Ligue ouvrière catholique. Le souper sera présidé par Mgr H. Deslongchamps, P.D., curé. Une causerie sera donnée par M. Ernest Pallascio-Morin, journaliste et auteur radiophonique, sur "Le budget familial". La soirée se terminera avec des chants et de la danse populaires. (Comm.)

Séance municipale à Verdun

Depuis soir, à 8 heures, le conseil municipal de Verdun tiendra sa seconde réunion bimensuelle à l'hôtel de ville de la rue de l'Eglise.

de la sainte; un petit baril en or rempli de vin; un baril en argent contenant de l'eau; une petite cage dorée, en forme de temple, et renfermant deux tourterelles; une cage argentée avec deux colombes blanches; une cage dorée contenant quatre serins et enfin, deux grands plats en or et en argent sur lesquels étaient déposées des miches de pain.

Sainte Marie-Guillaume de Rodat est la fondatrice de la Congrégation des Soeurs de la Sainte Famille établie en 1832.

Le premier ministre désire que se fasse au plus tôt la canalisation

Sarnia, 24. (C.P.) — "Le Canada, a dit le premier ministre Louis St-Laurent, attend avec patience, mais aussi avec un peu moins de patience à mesure que le temps passe, que le Congrès américain, ratifie le projet de canalisation du Saint-Laurent."

Le premier ministre parlait à un déjeuner donné en son honneur. Au cours de la journée, le premier ministre a déposé une gerbe de fleurs au cénotaphe et assisté à la pose de la pierre angulaire des nouveaux édifices du YMCA.

La canalisation du Saint-Laurent, a continué le premier ministre, n'aurait pas seulement une influence considérable sur les transports, le commerce et le développement de l'énergie, mais elle accroîtrait les forces des puissances de l'ouest et découragerait un éventuel agresseur.

Puis parlant de politique nationale, M. St-Laurent a dit que l'on pouvait regarder avec optimisme l'avenir de notre pays.

Distingué voyageur à bord du "Lady Nelson"

Parmi les passagers qui se sont embarqués, récemment, à Halifax à bord du "Lady Nelson" de la Canadian National Steamships à destination des Antilles anglaises, l'on remarquait l'honorable Edouard Rinfret, C.R.M.P., ministre des postes et fils du T. H. Thibault Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada.

Vente prohibée

Québec, 24. — Le gouvernement provincial vient de prolonger pour une nouvelle période de trois ans, la défense d'acheter, de vendre, de mettre en vente ou d'avoir en sa possession pour fins de vente, la viande du chevreuil, de l'original et du caribou.

Cette défense expirait le 1er avril 1950.

Prochaine réunion à Québec du comité et des directeurs diocésains de la campagne pour l'établissement rural

Il y aura bientôt un mois que fut lancée la souscription publique en faveur de la Société canadienne d'établissement rural. Déjà l'on en parle dans maints secteurs de la province de Québec, et même de l'extérieur. Le travail d'alerte et d'organisation préliminaire est donc en très bonne voie. Il s'agira dorénavant d'en préciser le détail, de le répartir équitablement. Or, c'est précisément ce qui se fera le 27 avril prochain à Québec à l'occasion d'une réunion conjointe du Comité de la souscription et des directeurs diocésains nommés par NN.SS. les évêques de sept diocèses.

Cette répartition des tâches répond à l'attente même de la Société dont l'un des moyens d'action s'identifie à l'éducation de notre classe agricole sous le rapport de l'établissement de ses enfants. Depuis sa fondation en effet elle préconise la mise sur pied partout de comités paroissiaux ou seraient représentés à tout le moins les responsables de nos mouvements ruraux en vue d'amorcer l'étude de nos problèmes les plus aigus, parmi lesquels se classe celui du placement sur la terre de notre relève de la campagne. Elles sont rares en effet les paroisses où cher nous qui connaissons parfaitement leur rythme de vie, et par conséquent la pleine portée du devoir qu'elles ont de faciliter l'éclosion de nouveaux foyers agricoles dans leur entourage et en pays neuf. Le déséquilibre actuel entre nos populations autonomes et salariées n'a pas d'autre origine, et il est fortement à craindre que les choses se répètent davantage à moins que l'on s'éveille bientôt aux réalités de notre situation actuelle.

Le travail qui sera confié aux équipes paroissiales et diocésaines à l'occasion de la souscription en faveur de la Société canadienne d'établissement rural est extrêmement important. Par l'entremise des percepteurs les motifs qui militent en faveur de cette entreprise de restauration agricole pénétreront la plupart des foyers où le

problème de l'établissement des enfants prend l'allure d'un cauchemar. Et par voie de conséquence, même ceux qui ne croient pas avoir intérêt immédiat dans l'orientation vers l'agriculture de nos jeunes aux prises avec les préoccupations de leur avenir, finiront par se convaincre que des points de vue religieux et national en tout cas, ils se doivent de prêter leur concours à l'oeuvre elle-même. C'est dire que toutes les collaborations sont requises et qu'elles seront employées au meilleur escient.

Marins disparus repêchés au sud des Bermudes

Hamilton, Bermudes, 24 (A.P.) — Une nouvelle de dernière heure nous apprend que les neuf marins américains et les trois Bermudiens partis pour une excursion de pêche au sud des Bermudes, samedi dernier, et portés disparus depuis, ont été repêchés par un navire britannique aujourd'hui. Ils sont passés paisiblement à l'hôpital et se remettent de la secousse qu'ils ont subie durant les deux jours de tempête qu'ils ont dû affronter.

C'est un avion de la marine américaine qui a repéré le petit bateau de pêche. Aussitôt un goélette a pris mer pour se porter au secours des naufragés, mais un vaisseau britannique de retour aux Bermudes avait capté les messages de l'avion et repêché les marins avant l'arrivée du secours par mer.

"Le pèlerin canadien"

Avion béni par Mgr Valois

Hier après-midi, avant le départ du groupe de Montréalais pour le sacre de Son Exc. Mgr Léger, archevêque-élu de Montréal, Mgr A. Valois a béni l'avion de Curtis-Reid Airtrons consacré au pèlerinage à Rome et qu'on a baptisé "Le pèlerin canadien". On nous dit à Dorval que semblable cérémonie de bénédiction n'avait encore jamais eu lieu à l'aéroport.

En plus de Mgr Valois et du Père M. Roy, S.S.S., aumonier des pèlerinages, on remarquait MM. Henri Lefebvre, Pierre d'Orsonnens et W.J. Oliver, les propriétaires de l'avion, et tout l'équipage.

Plus de mille personnes ont assisté au départ des voyageurs. M. Camille Houde, maire de Montréal, Mgrs Aldé Desmarais et Mar Laurent Morin étaient également présents.

Continuez!

Le Dr Alphonse Marion, de Québec, a résumé ses sentiments à l'endroit du "Devoir" dans la phrase suivante: "Continuez le bon combat; le crois que de plus en plus, vous êtes 'épaulés' par des amis inconnus".

SOUSCRIVEZ
A LA CAMPAGNE DES
AMIS DU "DEVOIR"

Vous pouvez encore aller aux sucres!

La cabane, située à St-Basile-le-Grand, la meilleure de la région, est encore libre dimanche prochain, le 30 avril. Communautés religieuses, chorales, associations intéressées doivent communiquer avec M. Alexandre Lafrance, à l'adresse ci-haut mentionnée ou téléphoner à 48, sonnez 14.

HOMMES D'AFFAIRES, MANUFACTURIERS, INDUSTRIELS

Etes-vous parmi le grand nombre de ceux qui sont mal assurés contre l'incendie?

Les polices d'assurance sont des contrats compliqués qui doivent être vendus par des personnes compétentes et expérimentées dans la profession d'agents d'assurance. La rédaction des contrats d'assurance doit être appropriée aux besoins de l'assuré et diffère suivant le genre de commerce ou d'industrie. Ces contrats ne sont pas uniformes comme certains le croient. Il faut que l'agent ait une connaissance approfondie des lois et des règlements auxquels sont assujettis ces contrats pour les rédiger sous une forme légale, afin que l'assuré ne soit pas déçu le lendemain d'un feu.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos experts diplômés de l'Insurance Institute of Montreal feront pour vous un examen consciencieux et honnête de votre portefeuille d'assurance et vous donneront un rapport écrit de leur étude sur demande. Ecrivez ou téléphonez à

Geo. TANGUAY & FILS Liée

COURTIERS D'ASSURANCE

Téléphone: FR. 1166*

4489, avenue Papineau Montréal

PLUS D'AISE DANS UN COMPLET



LE COMPLET Joly

Vous serez tellement plus à l'aise dans un complet de confection ultra-légère telle que conçue par JOLY. — Vous découvrirez maints détails soignés et vous apprécierez à chaque minute, la haute qualité des tissus qui a toujours caractérisé le nom JOLY.

251 EST, RUE STE-CATHERINE

CLINIQUE PARENTS

de l'Ecole des DU QUEBEC

A cinq ans, il est taquin, débœissant et a des curiosités malsaines

Comme toutes les mères embarrassées, j'ai recouru à vos bons conseils. J'ai quatre enfants. L'aîné a 6 ans, petite fille docile, polie, débœillante. Nous sommes bons amis et tout va très bien. Les trois autres, des garçons : 5 ans, 3 ans et 8 mois. Le plus vieux de mes fils me cause du souci. Grand et gros pour son âge, il jouit d'une excellente santé. Cependant, il louché d'un oeil et porte des verres. Nous devons le faire opérer. Il taquine ses frères et sœur, déplace leurs jouets et se sauve en riant. L'autre jour, son petit frère était mal pris et pleurait en demandant de l'aide. Mon Jacques se sauvait en riant et c'est un petit voisin qui a sorti l'autre d'embarras. Il veut toujours être le premier ou le dernier de la sœur juste au moment où elle s'en sert. Si je lui demande de se hâter, il prend son temps. Je lui dis : "Ne joue pas dans l'eau", il revient les pieds mouillés.

L'autre jour, je lui demande un petit travail qu'il aime beaucoup, il s'empresse. L'heure du souper étant arrivée, et le travail terminé, je le remercie et je lui dis que je terminerai le travail, un peu tard. Il boude, est grossier avec moi, se jette à terre, frappe et renverse certains jouets des autres. Je l'avertis que si dans dix minutes, il n'est pas à table, il se couchera sans souper. Voici que le papa arrive. Jacques se rend à table et redevient le petit garçon docile. Faut vous dire qu'il se conduit presque toujours très bien devant son papa.

De ses petits amis, il a reçu plusieurs coups et m'est souvent arrivé le visage griffé et en sang. Il devait partager la cour avec ses petits amis. Nous habitons une maison à quatre logis. Les fois où il se défendait, les amis en question allaient se plaindre à leurs mères. Celles-ci traitaient mon fils de méchant, de menteur, etc., s'il répliquait que l'autre avait commencé, je n'ai jamais pris sa défense auprès des mères, sachant bien qu'elles croient posséder de "petits anges". Pour avoir la paix avec les voisins, je me taisais. Je lui ai toujours empêché de se défendre. Enfin, je l'ai battu plusieurs fois. Je dois lui répéter bien des fois la même défense avant qu'il passe aux actes, tandis que sa petite sœur obéit la première fois.

Cette année, il fait sa première année scolaire et les religieuses, ses professeurs, disent qu'il est très obéissant et intelligent. Il a de beaux succès. D'ailleurs, les personnes à qui je l'ai confié lorsque je devais partir m'ont dit que Jacques était docile.

Je l'ai surpris, dernièrement, ayant des "curiosités malsaines" sur lui-même et sur les autres, sur une petite fille du voisinage en particulier. Je lui ai conseillé de demander l'aide de son ange gardien et de dire son chapelet et je l'ai surveillé droitement le jour et le soir. La chose se produit plus rarement maintenant.

Vous voudrez bien m'excuser d'avoir été aussi longue. Je suis certaine que vos bons conseils rétabliront la situation et m'aideront à faire de mon fils un être bien équilibré. Merci de tout cœur.

MAMAN QUI VEUT BIEN FAIRE

Nous avons publié presque intégralement votre lettre, chère maman, parce qu'elle reflète vraiment l'atmosphère qui entoure votre enfant et que notre réponse, sans tous les faits à l'appui, n'aurait sûrement pas eu autant de sens pour nos autres lecteurs. Nous devions cependant être brefs, nous-mêmes, vu l'espace alloué.

D'abord, votre petit garçon est taquin, il désire les jouets des autres, il n'est pas porté à aider son prochain, il prend son temps pour obéir, et parfois même n'obéit pas du tout. Mais, tout ceci est bien normal pour un enfant de cinq ans. Comment pouvez-vous vous attendre à ce qu'il ait une façon innée de le sens de la propriété, le sens du partage et le "sens des autres"? Non chroniqueur sur la psychologie enfantine devraient vous aider à le comprendre.

Quant à l'obéissance, elle doit être gagnée par l'amour et non par la peur. Les menaces et les fessées n'ont jamais produit de résultats satisfaisants. L'enfant, l'enfant, tout comme l'adulte d'ailleurs, ne doit pas avoir la sensation de perdre de sa valeur personnelle. Aussi faut-il que, dès l'âge où il peut comprendre, on lui explique le pourquoi des commandements et non lui demander une obéissance aveugle qui est un affront à son intelligence. De plus, on n'interrompt jamais brusquement un enfant "occupé", c'est trop lui demander. Vous ne mentionnez pas la part jouée par le papa dans l'éducation de votre petit Jacques, mais nous supposons que vous vous entendez tous les deux sur la façon de procéder, car ceci, comme vous le savez, est de première importance.

Quant aux querelles entre voisins, permettez-nous, encore là, de différer d'opinion avec vous. L'idéal n'est pas de se rendre sourd et muet à tout ce qui nous entoure pour avoir la paix. Non, votre enfant doit être, comme vous le désirez d'ailleurs, de faire de vos enfants des êtres équilibrés qui sauront se débrouiller dans la vie. Or, la vie, c'est bien un champ de bataille où les plus forts seuls triomphent. Laissez donc votre Jacques s'affirmer. Ses petits amis l'en respectent d'autant plus. Enseignez-lui à sourire plutôt qu'à détester ses semblables. Que votre mari prenne, s'il le peut, une attitude plus positive, en organisant, par exemple, le soir, des petites joutes sportives ou autres où chaque enfant, à son tour, apprendra à perdre et à gagner.

Pour les curiosités sexuelles de votre petit gars, nous croyons bien que vous prenez vraiment la situation trop au tragique. Tous les enfants de cet âge, surtout s'ils sont intelligents, sont intrigués par la différence des sexes. Il n'y a aucun mal à cela. Au contraire, dans ce domaine, comme dans tous les autres, les parents ont un rôle à jouer et nous en reparlerons plus longuement dans une prochaine chronique, puisque le sujet est d'importance et que bien des parents prennent, à notre avis, une attitude bien fautive sur la question.

Donc, chère maman, soyez ferme avec votre petit bonhomme, mais soyez aimante aussi. Surtout, ne le comparez pas avec votre aînée, si docile et si gentille. Et donnez-vous-même l'exemple du calme, du respect des autres, du "fair-play" enfin. Evidemment que nous ne pouvons nous attendre à avoir des enfants parfaits, puisque d'ailleurs, nous, parents, sommes loin de l'être. Si, cependant, nous sommes honnêtes avec nous-mêmes, et éclairés avec nos enfants, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne grandissent pas aussi équilibrés que possible.

Docteur et madame REMY

Feuilleton du "Devoir"

JE VOUS ATTENDAIS...

roman d'ELISABETH VERNON

traduction de Claude d'Arthies

2 (Suite)

Certes, le général Knightley savait beaucoup de choses et, sur les fiches rédigées en code, gisaient, sans nul doute, les secrets de bien des esprits et même de quelques cœurs. Mais il ne savait pas tout. Non, vraiment, il ignorait cette partie de l'étrange "histoire" qui commençait par un éclatant matin d'été, en 1938.

Pierre de Saint-Maur suivait une étroite route sinueuse. Il était nu-tête malgré le soleil car, pendant sept années d'exil, il avait affronté un soleil autrement implacable. La route côtoyait le lac, dont les eaux lui semblaient aussi vertes et aussi fraîches que naguère. Les mêmes arbres au feuillage épais se penchaient sur les bords. Un poison s'élevait au-dessus de l'eau se referma sur lui, à peine agitée par quelques rides légères.

A droite du chemin, on voyait un haut mur de pierre, assez délabré, derrière lequel s'élevaient des arbres qui projetaient ça et là de l'ombre à l'extérieur. Et il semblait à Saint-Maur qu'il eût pu compter chaque pierre, chaque feuille et même chaque brin de l'humide gazon croissant au pied du mur.

Rien n'avait changé, excepté le possesseur du domaine; son père avait eu de la chance, s'en était fait sept ans auparavant, car, en somme, cette propriété n'était ni assez vaste, ni assez proche de Paris pour tenter un homme d'affaires; d'autre part, elle manquait d'un passé historique pour tenter un Américain.

Oui, son passé était sans histoire: les Saint-Maur y avaient vécu depuis le règne de Louis XIII et le dernier de leur lignée, Pierre de Saint-Maur, l'avait quitté sous la honte d'un scandale réajalissant

(A suivre)

Carnet mondain

AUX AMIS DE L'ART

La présidente et les membres du comité féminin des Amis de l'Art recevront à l'issue d'une conférence de presse qui aura lieu au secrétariat, lundi, le 1er mai, à 5 h. 30, à l'occasion de la campagne de souscription organisée au bénéfice de l'oeuvre.

LE CERCLE D'ART

Le Cercle d'Art de Montréal présentera vendredi, le 28 avril, à 8 h. 30, à l'hôtel Ritz-Carlton, une soirée littéraire où Robert Choquette lillera son poème "Suite Marine" et nous dira les voyages qu'il l'ont inspirés.

MM. Claude Janin et Olivier Mercier-Gouin, administrateurs du Cercle d'Art de Montréal, sont les organisateurs de cette soirée.

REVUE DE HAUTE ELEGANCE

C'est ce soir qu'aura lieu, dans les salons de l'hôtel Mont-Royal, la revue de haute élégance organisée par le Service social de la Miséricorde, sous la présidence de Mme Louis Saint-Laurent.

LES FEMMES UNIVERSITAIRES

Le comité exécutif de la Société des femmes universitaires de Montréal a reçu samedi, à l'heure du déjeuner, Mme Marion Grant, docteur en pédagogie, professeur en psychologie à l'université de l'Académie, N.E., présidente de la Fédération canadienne des femmes universitaires, et Mme Jeanne d'Arc LeMay, présidente de l'Association des femmes universitaires de Québec.

Les membres présents du comité exécutif étaient: Mme Paul Martel, présidente; Mme Pauline Cazez, vice-présidente; Mme Marie-Paule Charest, secrétaire; Mme Marie-Fortier, secrétaire-archiviste; Mme Suzanne Coallier, trésorière; Mme Maurice Hudon, présidente du comité de réception; Mme Gabrielle Labbé, présidente du comité de recrutement, Mme Marie-Antoinette Boboyan, publiciste.

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS

Le gouverneur général du Canada et la vicomtesse Alexander de Tunis ont accepté le patronage de l'exposition qui aura lieu au Musée des Beaux-Arts, du 28 avril au 31 mai: "L'Art en France et en Angleterre au 18e siècle".

Son Excellence assistera au vernissage qui aura lieu mercredi soir, le 26, à 9 h.

Ont accepté de patronner cette exposition: Mmes W. F. A. Asselin, A. W. Bahr, R. D. Bell, Roméo Boucher, Allan Bronfman, Samuel Bronfman, O.B.E., Cecil M. Caillé, Mme Marjorie Caverhill, Mmes Murray, R. Chipman, Ross Clarkson, D. C. Coleman, Omer Côté, R. T. Davis, A. Sidney Davis, Norman J. Davies, Lady Davis, Sydney G. Dobson, Victor M. Brury, Raymond Dupuis, B. C. Gardner, F. Cyril James, R. P. Jelliff, Hector Langevin, Herbert H. Link, Louis A. Lapointe, Charles F. Martin, J. W. McConnell, J. Cecil McDougall, R. H. McMaster, Herbert Molson, Edouard Montpetit, Joseph-Edouard Perreault, O.B.E., Hector Perrier, Howard Pillow, Lazarus Phillips, R. E. Powell, Arthur B. Purvis, R. W. Reford, Paul Sieb, Walter M. Stewart, Jules R. Timmins, Ernest Triat, R. C. Vaughan. Thomas Vion et F. B. Walls.

LA MODE DU JOUR



Trois dans un pour le miche! Peut servir aussi bien pour la petite fille ou le petit garçon. Pour le jeu et les grandes journées de chaleur.

Ce patron No 9020 est offert pour les âges 2, 4, 6 et 8 ans. Le grandeur 6, habit de jeu; 1 1/2 verge d'un tissu de 35 pouces de largeur; salopettes: 2 verges et 1 huitième; gilet: 1 1/2 verge.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district et postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Quand l'heure sonne trop tôt

A la chère mémoire de T. M. en ce jour de son anniversaire, 24 avril 1950.

Quand l'infirmière vit que sa malade, dont les forces diminuaient sensiblement, s'occupait encore avec tant de souci des derniers préparatifs, des suprêmes recommandations en toute conscience et malgré tout des détails concernant le bien-être de ceux qui verraient, priaient et attendaient avec elle l'Heure qui s'approchait lentement mais inexorablement, elle lui demanda:

— Est-ce que cela vous coûte de mourir?

La réponse vint comme toujours, vive et franche:

— Oui, parce que j'aimais la vie...

Elle aimait la vie, comme c'était vrai, et elle s'en allait, bien avant son tour, encore jeune, avec des projets pleins la tête et pourtant sans révolte, sans plainte, courageuse et calme comme elle l'avait toujours été. C'est que l'idée de la mort lui était familière depuis longtemps et le sacrifice de sa vie acceptée et offerte comme une chose toute simple, au fond de son cœur... Ce cœur qui l'abandonnait en route malgré tous les soins, tous les traitements nouveaux, toute la science de la faculté.

Elle aimait la vie et pourtant le sort avait été pour elle implacable. Victime de la poliomyélite, on la crut guérie un temps et elle reprit avec l'ardeur de la jeunesse une vie normale. Mais pour s'apercevoir après de courtes années que le mal était toujours là. De saison en saison elle dut abandonner les sports qu'elle aimait et pratiquait avec tant d'adresse. Entre plusieurs séjours douloureux et prolongés à divers hôpitaux, il lui resta encore pendant quelques années le plaisir de parcourir les routes de sa province en conduisant elle-même sa petite voiture. Puis un jour elle dut abandonner la conduite du volant comme elle avait déjà abandonné la conduite de ses rêves d'avenir vers la réalité. D'année en année sa santé devenait plus fragile; ce fut bientôt, et sans qu'il y parût, dans son caractère et son attitude devant la vie, une lutte continue contre la souffrance, la fatigue, le poids du jour écrasant le cœur un peu plus chaque soir...

Mais elle aimait la vie et, chose merveilleuse — c'est elle qui, très souvent, la rendait aimable aux autres, la faisait aimer aux autres, à ceux et celles qui se plaignaient devant elle...

Parce qu'elle avait trouvé la formule pour oublier autant que faire se pouvait sa très lourde épreuve de santé: tenir vaillamment le coup, sans se plaindre jamais, en s'entretenant avec les autres, à leur bonheur, à leur joie mais surtout à leurs peines, à leurs tracas, à leur travail, tout en étant d'une discrétion parfaite. Elle avait le culte de l'amitié, un grand don de sympathie et était parmi les êtres, de plus en plus rares, capables d'écouter. Le problème le plus compliqué, la situation la plus embarrassante ou la plus détestable, raisonnable, analysée par elle remenaient des proportions normales et abordables. On sortait de l'entretien allégé, rassuré. Son intelligence, sa culture, l'habitude de se retirer du monde pour de longs séjours à l'hôpital lui permettaient de juger les choses de haut avec tout le dégoût d'un esprit qui habitait déjà de sereines régions. C'était une âme de paix et elle savait rendre la paix aux autres; jamais elle ne souffrait sur le feu de la colère ou du mécontentement. Elle trouvait l'argument qui apaise, l'idée qui permet tout à coup de mieux respirer, le mot qui console, tout comme elle trouvait toujours une excuse ou du moins une circonstance atténuante pour l'absent ou l'absente qu'on attaquait ou dont on chargeait la responsabilité devant elle.

Je suis tentée de reprendre à son sujet ce que l'artiste française, Marguerite Moreno, dit dans ses mémoires de son camarade et ami de toujours, Edouard de Max, mort aussi prématurément: Jamais il n'a jugé sans absurdité, jamais il n'a aimé sans aider... Sa grande servabilité envers sa parenté et ses amis était proverbiale et à certainement, hélas! absorbé beaucoup de ses forces si limitées.

Sa gâté, son entrain, sa vivacité de réplique n'étaient pas moins appréciées des cercles qu'elle fréquentait. En société, quand elle acceptait d'y paraître, la malade savait s'écarter pour faire place à la femme du monde. Son imagination, son talent pour les arts ménagers, son adresse naturelle lui procuraient le plaisir de rendre une infinité de services, même les plus inattendus parfois. C'est ainsi qu'à deux reprises, elle joua le rôle de costumier dans la préparation de soirées de danses en costumes dans des pensions d'été où chacun ne devait et ne pouvait se servir que de ce qu'il trouvait sur place. On imagine l'embarras des gens, surtout des jeunes gens qui veulent prendre part à ce genre de divertissement et sont absolument pris au dépourvu devant le manque de ressources vestimentaires. J'assistais à la dernière de ces mascarades: parmi ceux qui eurent recours à elle, je me souviens que son Gandhi, magnifique de ressemblance, gagna le premier prix des messieurs et deux autres de ses "créations", un chef arabe et un vizir au turban parfait, étaient tellement fiers d'eux qu'ils voulaient attendre le jour pour se faire photographier!... Ce soir-là, la moitié des pensionnaires, sinon davantage, eut recours à ses services pour un maquillage en grand.

Mais c'est par la valeur de sa vie intérieure qu'elle prépara sa mort si calme et si confiante dans les promesses divines en répétant sans doute, chaque jour, l'offrande de sa vie pour l'oeuvre de sa plus jeune sœur, missionnaire au lointain Pakistan. Et quand sa garde-malade lui demanda, un peu plus tard, si elle avait peur de mourir, elle répondit dans un souffle: Mais non... suivit les prières des agonisants en demandant à l'infirmière d'élever la voix... pour mieux entendre... Elle avait tant de foi...

Six semaines qu'elle est partie... Parmi les nombreuses amitiés qu'elle a laissées, personne ne s'habitue à son silence... Mais dans chaque cœur restera sans doute l'écho de sa voix qui donnait courage et confiance et le souvenir de son amitié qui avait tant de prix.

Germaine BERNIER

Aux habitués des restaurants

Le public, par sa coopération avec le Service de santé, peut contribuer à apporter des améliorations dans les restaurants. Les inspecteurs ne peuvent pas être toujours sur place, tandis que la présence du public est continuelle.

On doit exiger: 1° que la vaisselle soit intacte, non fendillée, non écaillée; qu'elle soit bien lavée et n'ait aucune trace de résidu d'aliments; 2° que les verres et les tasses ne portent pas une marque de rouge à lèvres; 3° qu'il y ait un service individuel pour tous les aliments qui s'y prêtent: beurre, moutarde, sucre, etc.

4° que les serveuses aient les mains propres, des robes propres; le port de résilles est recommandable; toute maladie de peau doit être signalée; 5° qu'on ne manipule pas inutilement les aliments; que la vaisselle et les ustensiles ne soient pas manipulés de façon non hygiénique; 6° que les aliments aient bonne apparence; on doit refuser tout aliment de qualité douteuse; 7° qu'on mette fin au balayage à sec qui reste toujours interdit.

Que le public signale tout cas de malpropreté au gérant de l'établissement et au Service de santé, et cela aidera grandement les autorités à améliorer les conditions dans tous les endroits où l'on mange.

Il mériterait des millions...

"Le Devoir", nous écrit M. Claude Bérard, de Montréal, mériterait d'avoir le plus fort tirage au pays, car c'est un des journaux qui font le plus de bien, qui rendent le plus de service. Il mériterait d'avoir des millions à sa disposition pour lui permettre de faire briller la vérité comme le soleil du midi qui atteint tout le monde sans exception".

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

Avoir confiance en son médecin

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

"Le médecin m'a prescrit un vieux remède! Je n'ai pas confiance en ça!" C'est la remarque d'un correspondant. Après l'interrogatoire, nous avons appris que ce "vieux remède" était un excellent médicament dont l'efficacité mise à l'épreuve depuis longtemps est hors de doute. Si les clients permettaient au docteur de les soigner au meilleur de sa connaissance, tout irait beaucoup mieux dans le monde des malades!

Il y a quelques années, un Français, le Dr Flessinger publiait un petit volume intitulé "La thérapeutique en vingt médicaments". Il démontrait ainsi qu'on peut soulager, soigner et guérir sans avoir recours aux 36.000 remèdes plus ou moins compliqués!

"Mais l'art de traiter la maladie a fait des progrès!" d'accord, mais je vous assure qu'actuellement un médecin peut aller pratiquer la médecine sur la Côte-Nord ou encore plus loin, en n'emportant avec lui qu'une trentaine de médicaments. Et il pourrait faire de l'excellente thérapeutique.

En 1950, il y a des milliers et des milliers de remèdes. On pourrait remplir des pages et des pages rien qu'en donnant leur nom. Sans doute, l'art de guérir s'est développé d'une façon fabuleuse — extraordinaire — mais le médecin consciencieux peut encore accomplir des prouesses en thérapeutique, sans avoir recours à certaines préparations dispendieuses.

Et puis, que les profanes ne discutent donc pas l'ordonnance de leur médecin. S'ils n'ont pas confiance en leur docteur, ils n'ont qu'à en choisir un autre.

"Mais il y a des remèdes qui sont annoncés dans les journaux et la radio!"

Je ne l'ignore pas et je considère que ce n'est pas un progrès pour l'humanité. L'art de se traiter soi-même est une piètre façon d'arriver à la guérison! On se soigne à l'aveuglette, en achetant des médicaments qui nous conviennent plus ou moins et qui bien souvent nous font plus de tort que de bien! Et, pendant ce temps, la maladie qu'on porte en son organisme évolue, oui, elle évolue jusqu'à un degré où elle devient ingérable!

L'idéal, c'est de choisir un bon médecin en qui nous avons foi et de suivre à la lettre ses conseils et son régime.

Hélas, il y aura toujours des gens qui veulent en remonter à leur cure, à leur médecin et aux hommes d'Etat! Pendant la dernière guerre, que d'individus ont remporté la victoire sur du papier ou dans des conversations! A entendre ces foudres de guerre, les généraux auraient dû faire ça, les amiraux auraient dû faire ça, les maréchaux de l'air auraient dû faire autre chose! Ah, si on les avait écoutés, ces stratèges en robe de chambre, la défaite des ennemis était assurée!

La même remarque s'applique à la bataille contre la maladie. Que les profanes laissent donc l'art de guérir aux médecins, et ils se porteront beaucoup mieux! Infiniment mieux! Un jeune médecin, même s'il n'a pas encore l'expérience qu'il aura demain, en sait beaucoup, infiniment plus que le citoyen le mieux renseigné. Chacun son métier et la santé publique logera à plus réconfortante enseigne!

Adrien PLOUFFE

Plastiques en artisanat

En guise de passe-temps, dit Frank F. Lowe, dans l'Ovale, les plastiques vous permettent de confectionner dans votre propre atelier de fortune toutes sortes d'articles aussi utiles que décoratifs. Vous pouvez façonner une foule de nouveautés attrayantes, tels que bracelets, coffrets à bijoux, chandeliers ornés de motifs à trois dimensions, fleurs, oiseaux, poissons d'une saisissante réalité.

L'outillage est fort simple: une scie, un foret-écureuil, une lime, du papier de verre et de la pierre ponce avec lesquels vous pouvez fabriquer des blocs, boîtes et pressapapiers que vous décorerez. A cette fin, on se munira chez le quincaillier d'une petite foreuse rotative. Vous y trouverez aussi des fraises de différents profils: coniques, sphériques, flammées, ainsi que des forêts.

Le "Lucite" ou "Perspex" est parfaitement approprié à vos besoins. Convenons que vous commencerez par le presse-papier. Tout d'abord, placez un morceau de plastique dans l'étai, lui donner la forme requise à l'aide d'une scie à découper, ébaucher au papier de verre et polir à la pierre ponce. Cette dernière opération peut se faire avec une forte toile ou du papier imprégné de pierre ponce. Pour lui donner du fini, on frotte la pièce avec du sulfon. Si vous coulez mouler le plastique, il suffit de le faire chauffer dans un four à 225°-300° F.

Pour la sculpture en surface, la plus facile, il convient avant tout de se livrer à quelques essais sur un morceau de plastique de rebut. Après y avoir tracé des dessins au crayon, vous vous exercez avec l'outillage disponible et vous vous rendez compte des résultats obtenus.

Une autre méthode de sculpture est celle dite "intérieure" ou sculpture en creux. Dans ce but, employez des morceaux de plastique assez épais et deux ou trois longues mèches très tranchantes. Comme précédemment, prenez des morceaux de plastique, par ailleurs inutilisables, dans lesquels vous sculpterez des fleurs et des feuilles à rebours. Vous serez étonné de la simplicité de ce procédé aux applications innombrables. On commence ordinairement par des presse-papiers. La confection de serre-livres, boutons de porte et

Heures d'affaires : Du lundi au vendredi, 9 h. 30 à 5 h. 30 — Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

CHEZ EATON MARDI

STORES de lattes

Vous aurez plus de confort sur la véranda ou le porche avec ces stores en lattes de bois — ils vous protégeront du soleil tout en n'empêchant pas la ventilation! Ils sont faciles à manier — vous n'avez qu'à tirer sur la corde pour les relever. Choix de tan ou vert — tous 84" de longueur. Vérifiez ces largeurs:

3"	5.25	6"	10.50
3 1/2"	6.25	6 1/2"	11.50
4"	7.00	7"	12.25
4 1/2"	8.00	7 1/2"	13.25
5"	8.75	8"	14.00
5 1/2"	9.75	8 1/2"	15.75

Signalez PL. 9211
Commandes de la Ville.
STORES DE LATTES,
AU SIXIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Rente familiale

Mort accidentelle

Invalidité totale

Retraite

PROTECTION QUADRUPLE

Elle assure une rente mensuelle en faveur de votre famille si vous mourez avant de prendre votre retraite.

Une rente mensuelle double si votre mort est causée par un accident.

Demandez donc notre dépliant "Police à quadruple protection". Il ne manquera pas de vous intéresser.

Confederation Life

SILCO SOCIAL Association TORONTO

Montréal-St-Catherine: Edifice Confédération
J.-G. LeDroit, gérant de division

Québec-Ouest
J.-A. BEAUPRE, C.L.U., gérant de division

Succursales: Edifice Transportation

Montréal-Mont-Royal: 354 est. rue St-Catherine
JOSEPH-Y. NADLER, gérant de division

Montréal-St-Jacques
F.-W. BENN, C.L.U., gérant de division

Représentants d'assurances collectives: N.A. HOUSTON, inspecteur, L.-J. BRUNEAU, D.-A. TELFER.

Les Beaux-Arts

LUNDI, 24 AVRIL

6.00 P.M.
 CBF-Télévision
 CBF-Variétés
 CBF-La chansonnette
 CBF-Nouvelles
 CBF-Sat. Time
 CBF-Nouvelles

6.15 P.M.
 CBF-Radio-Journal
 CBF-Radio-Journal
 CBF-Sat. Time
 CBF-Nouvelles

6.30 P.M.
 CBF-La revue de l'act.
 CBF-Commentaires
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

6.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

12.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.



On reconnaît ici Louis Hayward, qui tiendra le principal rôle de "Young Widow", dont la vedette féminine sera par ailleurs Jane Russell. Ce film passera à l'Orpheum à partir de vendredi.

MARDI, 25 AVRIL

6.00 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

6.15 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

6.30 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

6.45 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.00 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.15 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.30 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.45 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.00 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.15 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.30 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.45 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.00 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.15 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.30 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.45 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.00 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.15 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.30 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.45 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.00 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.15 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.30 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.45 A.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

12.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

Un record : Sept des réalisations de l'O.N.F. sont primées au concours d'Ottawa

Une fois de plus, l'Office national du film a remporté d'éclatants succès dans un concours pour choisir les meilleures productions cinématographiques de l'année. Dans le passé, en effet, plusieurs de ses réalisations lui ont mérité des premiers prix, notamment au festival de Bruxelles, à la biennale de Venise, en Italie, et aux Etats-Unis. Pour 1949, Canadian Film Awards lui a octroyé de nombreux trophées, et, cette année encore, cet organisme, fondé il y a deux ans sous les auspices de l'Association canadienne d'éducation des adultes, lui a accordé trois premiers prix. De plus, les juges ont tenu à souligner la grande valeur de quatre films de l'O.N.F. en leur décernant des mentions honorables ou tout simplement en attirant l'attention sur eux.

Les prix ont été remis aux vainqueurs, mercredi soir dernier, au cours d'une cérémonie au cinéma Elgin, à Ottawa. Le premier ministre, le très honorable Louis Saint-Laurent, a voulu sans aucun doute marquer l'importance du cinéma dans le monde d'aujourd'hui et l'expansion considérable de cette industrie au Canada en venant lui-même, malgré ses multiples occupations saisonnières, distribuer les prix aux divers gagnants.

Les deux premiers prix de Canadian Film Awards ont été attribués à des films en langue française : "Le curé de village", de Québec Productions, et "Terre de Cain", de l'Office du film. Le film mettant en vedette Olivia Légaré et plusieurs autres artistes mont-réalisés, dans un scénario de Robert Choquette, a été primé pour sa valeur intrinsèque sans aucun doute, mais on a voulu reconnaître son mérite en vue d'établir au Canada l'industrie du film à long métrage. Quant au film "Terre de Cain", réali-

Sur nos ondes

LUNDI, 24 AVRIL

6.00 P.M.
 CBF-Télévision
 CBF-Variétés
 CBF-La chansonnette
 CBF-Nouvelles
 CBF-Sat. Time
 CBF-Nouvelles

6.15 P.M.
 CBF-Radio-Journal
 CBF-Radio-Journal
 CBF-Sat. Time
 CBF-Nouvelles

6.30 P.M.
 CBF-La revue de l'act.
 CBF-Commentaires
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

6.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

7.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

8.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

9.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

10.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.15 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.30 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

11.45 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

12.00 P.M.
 CBF-En direct
 CBF-Diversité
 CBF-Forum sports
 CBF-Nouvelles
 CBF-La revue de l'act.

Gazette artistique

Horloge des cinémas

ST-DENIS :
 "Au Carrefour des Passions"
 11 h. 35, 3 h. 20, 6 h. 30, 10 h.
 11 h. 40, 5 h. 10, 8 h. 40.

CINEMA DE PARIS :
 "Le Labyrinthe"
 11 h. 20, 1 h. 35, 4 h. 45, 7 h. 10, 9 h. 45.

CHAMPLAIN :
 "Echec à la Gestapo"
 12 h. 15, 2 h. 30, 4 h. 30, 6 h. 40, 9 h. 15.

PALACE :
 "Mother Didn't Tell Me"
 10 h. 30, 12 h. 50, 3 h. 05, 5 h. 25, 7 h. 40, 9 h. 55.

PRINCES :
 "Ambush"
 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 55.

LOEWS :
 "Viviane Romance"
 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 55.

IMPERIAL :
 "Bodyhold"
 10 h. 30, 1 h. 05, 3 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 55 - Dim. : 1 h. 20, 3 h. 50, 6 h. 25, 8 h. 55.

"Nevadan"
 10 h. 40, 2 h. 15, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 05 - Dim. : 1 h. 15, 3 h. 25, 5 h. 7, 7 h. 30, 10 h. 05.

ELECTRA :
 "Les trois lanciers du Bengale"
 12 h. 45, 2 h. 50, 4 h. 45, 7 h. 10, 9 h. 10.

ORPHEUM :
 "Le curé de village"
 10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45 - Dim. : 2 h. 25, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 10.

11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 20, 7 h. 20, 10 h. 12 h. : 12 h. 2 h. 30, 5 h. 7, 7 h. 30, 10 h.

une émission que Radio-Canada présente chaque mardi soir. Ces émissions ont pour but de faire connaître les œuvres de nos artistes canadiens. Elles sont présentées par un comité d'experts et de critiques. Les émissions sont : "Le curé de village", "Terre de Cain", "Le Labyrinthe", "Echec à la Gestapo", "Mother Didn't Tell Me", "Ambush", "Viviane Romance", "Bodyhold", "Nevadan", "Les trois lanciers du Bengale", "Le curé de village".

LES FILMS...

CARREFOUR DES PASSIONS **AU SAINT-DENIS**

Ce doit être un sentiment de frustration. Je ne vois rien autre chose qui puisse assurer un tel succès de durée au cinéma noir de la guerre, et à l'engouement qu'y vient chercher le public. Il faut croire que se jouent sur le registre de l'imaginaire des passions qu'on est impuissant à éprouver dans la vie réelle. Comme quoi le cinéma-exotisme doit être moral.

Je ne croyais pas pouvoir en dire autant d'un mauvais film. Carrefour des passions représente pourtant un effort considérable. Mais l'importance des moyens d'art appauvrit encore la qualité du conflit psychologique qu'on leur donnait à illustrer. C'est à peine au niveau du théâtre de boulevard.

Toute la famille était là, à peine assez drôle pour déridier. De fort bons moments, ici et là, mais horriblement truffés de trucs appris des grands maîtres de la comédie. L'imitation n'est, que je sache, qu'un jeu de société. Le cinéma est un plaisir individuel. C'est dommage qu'on l'ait oublié.

MOTHER DIDN'T TELL ME **AU PALACE**

On voudrait rire, ou s'attrister dans Mother Didn't Tell Me. Impossible, le metteur en scène, dirait-on, a mis tout son talent à mêler le larmoyant au comique. Le sujet, il est vrai, n'offrirait pas grandes ressources : une sorte de peinture de la vie des femmes de médecins. Je comprends que le réalisateur ait corré les difficultés : le voyage de nocces coïncide avec un congrès médical ; la jeune mariée, pour son premier dîner, invite naturellement des médecins et non moins naturellement ceux-ci quittent la table pour répondre à leurs malades, le petit garçon coloreux que sa mère croit mourant, nous nous attendions à tout cela. Mais je ne comprends pas que ce même réalisateur ait cru bon, dès l'instant qu'un de ces épisodes devenait drôle, de braquer sa caméra sur le visage éploré de la jeune épouse délaissée. Le ton sonne faux au départ. Bref, encore une de ces comédies manquées, où la vraisemblance a été strictement respectée.

Dorothy McGuire donne une composition intéressante ; pas assez cependant pour nous faire oublier le morne visage de son partenaire principal, Bill Lunden. Dialogue sans recherche. Montage et photographie techniquement impeccables, spectateur (qu'importe) sans intérêt.

J. V.

... NOUVEAUX

On mande de...

Los Angeles. — Un groupe de musiciens de Los Angeles ont organisé une manifestation en signe de réprobation contre le récit de Kirsten Flagstad. On sait que les récitals de la chanteuse norvégienne avaient déjà donné lieu à de semblables incidents aux Etats-Unis. Comme précédemment, les manifestants transportaient des écriteaux sur lesquels on lisait que Kirsten Flagstad était, pendant la guerre, une nazie.

Londres. — Le gouvernement britannique prend actuellement des mesures susceptibles de rele-

Les Amis de l'Art

Evénements artistiques: Au Plateau, le 29 avril, concert de Gilles Breton pianiste. — Au théâtre des Compagnons, les 29 avril et 6 mai, en matinée, "Roméo et Juliette" de Shakespeare.

Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre : A la salle St-Stanislas, le 2 mai, "Notre-Dame de Saguenay", drame canadien. — A la salle de l'Ecole Esther Blondin, Parc Georges-Etienne Cartier, le 7 mai, concert de Pierre Brabant, pianiste-compositeur. — Laissez passer sur demande au Secrétariat, valables pour une semaine (lundi au vendredi) et donnant droit à une réduction sur le prix d'entrée au théâtre St-Denis. (programme régulier).

Expositions: Au Secrétariat de l'Association, le samedi et dimanche après-midi de 2 à 5 heures, le public est invité à visiter une exposition de peinture réunissant des œuvres de : Françoise Bastien, Anne de Rome, Wolodymyr Mostchynsky, Françoise Randier, Paul-Emile Rose, André Zadorozny. — Au Cercle Universitaire, jusqu'au 30 avril, exposition des œuvres de André Zadorozny. — A la Dominion Gallery, exposition de tableaux de Vieux-Maitres, jusqu'au 6 mai. — Au Musée des Beaux-Arts, du 26 avril au 31 mai, exposition illustrant "L'Art en France et en Angleterre au XVIIIe siècle." (les étudiants sont régus les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 1 h. à 4 h. p.m.).

Bourses d'étude: Deux bourses d'étude d'une valeur chacune de \$115, sont offertes aux Amis de l'Art (féminins et masculins) par l'école de haute couture Cotoir-Capponi. — Pour tous renseignements concernant ces bourses, prière de s'adresser à Mlle S. Larose, au Secrétariat de l'Association, 3815 ave. Calixa-Lavalée. — A noter que l'inscription est ouverte jusqu'au 20 mai prochain.

La demande pour les tuiles d'argile pour les salles de bain, non seulement a beaucoup accru, mais la préférence des couleurs indique, d'après une récente observation, que la tendance est vers le bleu, rose, pêche, vert et blanc, en cet ordre.

AVIS DE REMBOURSEMENT
GOVERNEMENT DU CANADA
 Obligations 3%

Emission: 1er juin et 15 novembre 1933 Échéance: 1er juin 1938

AVIS est par la présente donné à tous les détenteurs d'obligations 3 p. 100 du Gouvernement du Canada, émises le 1er juin et 15 novembre 1933 et échéant le 1er juin 1938, séries C7 et D2, qu'en vertu des termes dudit emprunt, toutes les obligations en cours de ladite émission sont maintenant appelées au remboursement anticipé, en totalité le 1er juin 1938, à n'importe quelle agence de la Banque du Canada, à leur valeur nominale sur présentation et remise desdites obligations munies du coupon du 1er décembre 1930 et des coupons subséquents. Lesdites obligations ne porteront plus intérêt à partir du 1er juin 1938.

Les Trois Lanciers du Bengale
 avec GARY COOPER
 FRANÇOIS TONE
 RICHARD CROMWELL

A L'AFFICHE

Echec à la Gestapo
 HUMPHREY BOGART
 A L'AFFICHE

Le curé de village
 A L'AFFICHE

Le curé de village
 A L'AFFICHE



Voici une scène de "Les Lumières de ma Ville", dont la distribution a été reculée à plusieurs reprises par la compagnie Renaissance Films. Le découpage est maintenant terminé, paraît-il. On reconnaît au premier plan Monique Leyrac et Albert Duquesne.

UN APERÇU DE LA PROCHAINE SAISON DU LADIES' MORNING

Les débuts de Dennis Matthews, retour de Stern

La saison prochaine du Ladies' de pas plus de 3 personnages. Morning Musical Club promet d'être des plus intéressantes si l'on en juge par la qualité des artistes déjà engagés. La liste, quoique incomplète, présente des maintenan un intérêt musical assez exceptionnel.

Qu'il nous suffise de nommer: Gérard Souzay, baryton français, qui jouit en Europe d'une réputation fort enviable de chanteur de "Lieders" et qui est connu de ce côté-ci de l'océan par des disques remarquables. Il sera entendu pour la première fois au Canada grâce au Ladies' Morning Musical Club.

Dennis Matthews, pianiste anglais, jouera aussi en Amérique pour la première fois la saison prochaine. Il débuta à Londres en 1939 et fit la guerre dans l'aviation anglaise. En 1949 il joua avec l'Orchestre Hallé sous la direction de Barbirolli au Festival international de Knokke, en Belgique, et il vient d'accepter de jouer en 1950 les quarante-huit Préludes et Fugues de J. S. Bach au Festival Bach à Vienne. Il fut soliste avec maints orchestres réputés en Grande-Bretagne.

Frederick Fuller tient le premier rang parmi les barytons anglais. Il fit ses études avec tel professeur que Reinhold von Währlich et Claire Croiza. Il est d'abord un artiste de "musique de chambre" et possède un répertoire vaste et varié. Il a donné plusieurs récitals conjoints avec la regretée Ginette Neveu et l'excellent violoncelliste Pierre Fournier.

Le concert consacré à l'Opéra intime est une nouvelle tentative de la part du Club. Ce groupe d'artistes vient en Amérique, délégué par le Conseil des arts d'Angleterre. Son but est de faire revivre les opéras genre musique de chambre. Les premières représentations données par ces artistes remontent à 1930 et ils ont fait depuis de nombreuses tournées partout en Angleterre. Leur répertoire comprend des œuvres de Arne, Purcell, Bach, Pergolesi, Mozart, Hook, etc. Avec un minimum de décors et un simple accompagnement au piano, tout l'intérêt est concentré sur une oeuvre demandant une distribution

Demain soir
Roméo et Juliette
 de SHAKESPEARE
 avec CLAUDE FERRIER
 Mise en scène : ROBERT MONTAGNE
 Décor et costumes de CLAUDE FERRIER
 au Théâtre des Compagnons
 les 25-27-28-29 et 30 avril
 Soirée du 25 avril sous la présidence d'honneur de Son Excellence Monsieur Hubert Guérin, ambassadeur
 \$1.50 - \$1.00. Réservations : AM. 7739
 Livraison : BE. 4257

Betty Grable
WABASH AVENUE
 de FRANK MURPHY
 avec MARY HARRIS
 Technicolor
 LOEWS

DOROTHY McGUIRE
WILLIAM LUNDIGAN
MOTHER DIDN'T TELL ME
 A L'AFFICHE
 Palace

ON NE DIRA JAMAIS
ASSET TOUT CE QUE L'HUMANITE
BLANCHARD
DOCTEUR LAENNEC
 JANKY HOLT MIREILLE PERREY
 SATURNIN FABRE PIERRE DIX
 CINEMA DE PARIS

WEBB-CRAIN-LOY
CHEAPER
 3ème semaine
DOZEN
 Capitol-TECHNICOLOR

AMBUSH
 STARRING
ROBERT TAYLOR
JOHN HODIAK-ARLENE DALL
 2ème semaine
PRINCESS

THE NEVADAN
 RANDOLPH SCOTT
 DOROTHY FOREST FRANK MALONE TUCKER PATYEN
 CINECOLOR
BODYHOLD
 Imperial

CHAMPLAIN

Bonne petite sécurité, fruit de la bonne petite situation

"La politique du bon petit salaire, de la bonne petite situation, de la bonne petite sécurité, voilà une de nos tares nationales, un défi au plein épanouissement de la vie."

C'est ce que déclarait M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole des arts appliqués de Montréal (Ecole du Meuble), dans une communication sur "La petite industrie en regard de l'enseignement spécialisé", à l'occasion de la session annuelle de l'APPEP (Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé) qui se continuera aujourd'hui à l'Ecole technique.

Le congrès a été ouvert sous la présidence d'honneur de M. Jean Delorme, en l'absence de l'honorable Paul Sauvé, ministre provincial de

la jeunesse et du bien-être. Participaient à ce congrès la plupart des professeurs de l'enseignement spécialisé de la province. Le thème de la session, la seconde à être organisée, par ce secteur de l'enseignement, porte sur la pédagogie du milieu et la compétence professionnelle. Le travail de M. Gauvreau était le principal de la première journée du congrès. D'autres communications seront aujourd'hui présentées sur les problèmes spécifiques de l'enseignement spécialisé, les services d'inspection dans ces écoles et les moyens d'augmenter la compétence professionnelle des professeurs.

M. Gauvreau a cité l'exemple de petites entreprises qui sont devenues prospères et puissantes grâce à la ténacité, à la compétence et à l'esprit d'initiative de leurs chefs.

"Que de jeunes, dit-il, s'imaginent à la sortie de l'école qu'il suffit d'étaler ses diplômes pour voir s'ouvrir toutes les portes, comme à l'appel d'un magicien, et qu'ils n'auront pas besoin de mettre la main à la pâte. Il est de notre devoir, si nous désirons voir les jeunes entrer dans une telle forme d'industrie, de leur mettre en œuvre pour détruire une aussi fautive conception des réalités de la vie. Il faut que les jeunes diplômés se souviennent que seuls un travail acharné, persévérant, une énergie bien trempée, la confiance en soi, sans témérité, le sens des valeurs, sont les essentielles qualités pouvant garantir le succès de leurs entreprises."

"Avons les élèves, ajoute M. Gauvreau, de la nécessité d'une saine et prudente administration, d'un capital de roulement raisonnable, d'un capital d'achoppement de tant d'entreprises. L'important est de procéder étape par étape, c'est le secret de la petite industrie, car les garanties manquent souvent. Nous souhaitons un jour prochain, nos petits industriels et nos commerçants puissent bénéficier d'un crédit au même titre que ceux qui se destinent aux carrières agricoles."

des représentants des journaux de la métropole dont: M. J.-N. Carrière, administrateur-gérant du "Canada", M. René Décarie, secrétaire-trésorier, M. Fernand Lacroix, chef de l'information, M. Jean-Paul Guérin, M. Marcel Clément, Jean Séguin, Bert Soulières, Charles Robitaille, Roger Nadeau, Roland Côté, Roland Boulanger, René Côté, chef de la "Clicherie", M. Roland Bélanger, Rhéaume Brisebois, Henri Major, Jean-Paul David, Pierre Faulkner, Rosaire David, Réal Mailloux, Charles Brind-Amour, Maurice Houle, Roland Lord, Ernest Gilbert, J.-A. Pinard, Julien Préfontaine, E. Arsenault, Charles Hamel.

On remarquait aussi MM. Marcel Desjardins, chef de la page sportive à la "Presse", MM. Pierre Proulx et Gérard Champagne, M. Xiste Narbonne, doyen des rédacteurs sportifs représentant "Le Devoir"; M. A. Massicotte, représentant "Montréal-Matin"; MM. Zotti et L'Espérance, Gaétan Benoit et Roger Meloché représentant "La Patrie"; M. Charles Mayer, représentant "Le Petit Journal"; M. J. M. Potvin, vice-président et M. Arthur Casaubon, gérant, représentaient "La Photographie Nationale"; M. J.-A. Dugal, représentant la maison Dupuis Frères; M. Camil Desroches, gérant, représentant "Le Forum".

On remarquait également M. Gérard Thibault, M.P.P., le docteur Léopold Cloutier, M. Roland Li-boiron, M. Jean Sanscartier, Henri Pellerin, J.-A. Clément, Raoul St-Denis, Robert Arsenault, O. Laplante, Paul Désautels, Edouard Charland, Gérard Rochon, Gustave Cardinal, Raoul Dubuc, Raoul Godbout, A. Barolet, R. Barolet, J.-M. Paquette, Raymond Greffard, Gérard Pruneau, Lucien Chartrand, Paul-Emile Chamberlain, Roland Desjardins, Léo Lemay, Alfred Vé-zina, Ernest G. Elbridge, J.-H. Bel-leau, Bruno Montgrain, E. de Gho-va, Roland Latrelle, J.-P. Char-pentier, Roméo Gaudry, Ernest Beaudin, Jean Barrette, Léo Guil-mond, Paul Comtois, B. Mongeau, Pamphile Yon, L. Desroches, P. Turcotte, O. Martin, P. Napier, G. Lapierre, Gaétan Paris, Paul Dé-sautels, Guy Latulippe, Armand Lachance, François Awdet, L. De Cotret, Arthur Lalonde, Pierre Boulay, Germain Lagrenade, Eloi Riendeau, M. Louis Gendron de Sorel, MM. Yvon Delisle, Charle-magne Dorion, Joseph Trudeau, Raymond Gagné, Armand Joly, M. Léo Dandurand, M. Henri Dubois et le personnel de l'Hôtel Pennsylvanie, et nombre d'autres.

Après le service le cortège se reforma pour se diriger vers le cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de l'inhumation.

Un journal qui a des idées...

M. Benoit Baril du Service général d'abonnement, nous envoie, avec sa souscription, le mot qui suit: "Ce n'est pas le goût qui me manque de multiplier par dix... Nous avons tellement besoin d'un journal qui a des idées et aussi son franc parler."

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

Nouveau poste à M. Eugène Côté

Saint-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — M. Eugène Côté, industriel de cette ville, président de J.-A. & M. Côté, Limitée, compagnie manufacturière de chaussures, a été désigné comme directeur de la nouvelle Commission industrielle de Saint-Hyacinthe, en même temps que MM. Ernest-O. Picard, maire de la ville, les échevins Eugène Payan et Camille Mercure, MM. Jules Laframboise et François Jetté. Ils pourront s'adjointre, en temps jugé utile, un représentant des chemins de fer de l'Etat et un représentant de la Chambre de commerce des jeunes de cette ville.

Les directeurs de la commission furent nommés au cours de la dernière séance du conseil municipal sur proposition de l'échevin Louis Bergeron, appuyé de l'échevin Narcisse Godbout.

Au cours de la même séance le texte de la charte de la Commission industrielle, telle qu'obtenue à Québec au cours de la dernière session, a été déposé. Sa préparation avait été confiée à Me Jacques Bousquet, avocat, de cette ville.

La Commission industrielle de Saint-Hyacinthe existe depuis plus d'un an déjà mais elle était dirigée par un comité provisoire dont MM. Côté, Mercure et Jetté faisaient partie. Elle a pour objet de promouvoir l'expansion de la ville, d'y attirer des industries, de s'occuper de toutes questions relatives à sa publicité ou à son développement.

L'une de ses premières initiatives fut la publication de deux magnifiques brochures, en français et en anglais, sur la ville, sa population, ses institutions et son essor industriel, ses possibilités d'expansion et les avantages que des industriels de l'étranger trouveraient à s'y établir.

L'O.N.U. dans le nord de la Grèce Villages désertés, ruines, témoins muets des conflits

IV (par un correspondant spécial des Nations Unies)

Athènes. — Rien n'est déprimant comme de parcourir les rues d'un village sans entendre le bruit, sans voir signe de vie. D'instinct, on parle bas, comme en présence d'un deuil.

Un groupe d'inspection de la Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans a connu cette expérience à plusieurs reprises, en traversant les villages désertés de la région du Lac Prespa, où se rejoignent les frontières grecque, yougoslave et albanaise. Cette région, longtemps tenue par les guérillas au cours des récents combats, est l'une des plus durement frappées qu'ait visitées la Commission.

Dans quelques villages, en dépit des dévastations, de rares cheminées fumaient de nouveau, témoignage des efforts courageux de quelques habitants pour reprendre le cours interrompu de leur vie accoutumée. Une guerre de destruction, trois ans d'occupation nazie et une lutte politique meurtrière n'ont pas réussi à détruire leur amour du foyer, à briser leur espoir en des jours meilleurs.

Un matin de mars, de bonne heure, la tournée d'inspection de la Commission, vêtue le plus chiquement possible, quitta en jeep la ville de Florina, pour franchir la chaîne des Vitsi, par le col enneigé de Pissodion. C'était là le terme occidental du voyage qui avait mené la Commission successivement en Macédoine et en Thrace, à la frontière gréco-bulgare.

Le convoi dut traverser le Lac Prespa sur une étroite chaussée, pour visiter l'emplacement d'un ancien quartier général de guérillas, dans une gorge resserrée, près de la frontière albanaise. Après avoir déjeuné de sandwiches et de bière, dans le village désert de Philé, le convoi reprit la route en sens inverse, plus oblique vers le sud, pour atteindre Kastoria, dernière étape d'une tournée bien remplie.

Au lieu de suivre la route principale, le convoi prit un chemin de montagne, afin que les délégués de la Commission pussent se rendre compte exactement de la nature de cette région où les combats faisaient rage quelques mois auparavant. On fit halte au petit village de Vatochori.

Dans ce petit village, une délégation de femmes demanda à parler à la Commission. Elles étaient une cinquantaine, vêtues de noir, debout au bord de la route; l'une d'entre elles prit la parole et s'adressant aux délégués, s'indigna véhémentement de ce que, selon elle, les guérillas eussent élevé des jeunes filles pour en faire des soldats dans leurs rangs. Bientôt le choeur entier de ces femmes se fit entendre, et l'interprète du groupe fut forcé de faire pour démentir le sens de leurs discours. En bref, ce qu'elles voulaient, c'était le retour de leurs enfants et de leur mari.

Il y avait là également quelques hommes de rude apparence qui, à leur tour, exposèrent leurs griefs.

C'était bien là l'illustration des répercussions de la guerre et des dissensions intestines, sur les familles, sur les individus. En Grèce, comme partout où est passé le fleau, des foyers sont détruits, des femmes, des enfants, de jeunes hommes ont disparu, et des villages sans fumée, sans bruits, sans vie, jalonnent les routes des invasions et des retraites.

La discussion franche est nécessaire

L'amour du travail bien fait, la fierté de l'effort individuel et la discussion franche entre employeurs et employés sont essentiels si les chemins de fer modernes sont pour résoudre leurs problèmes économiques et financiers, a déclaré M. Donald Gordon, président du Canadian National, en ouvrant la 24^e séance annuelle de la section de la traction et du matériel du mouvement coopératif entre la direction et les employés. A cette conférence assistaient les délégués de divers endroits du Canada et des Etats-Unis.

"Il est essentiel de ne pas perdre de vue la dignité de l'individu", a ajouté M. Gordon. "Je n'aime pas qu'on associe les hommes au mot 'statistiques' ou qu'on parle d'eux comme étant extensibles, comme s'ils étaient des machines. La liberté et la responsabilité de l'individu est l'essence de la démocratie et ce facteur humain est important dans les chemins de fer. Nous avons ici l'habileté et la science pour faire un travail extraordinaire."

Nouvelle promotion de gardes-forestiers

A Duchesnay, le 7 août

La Station forestière de Duchesnay ouvrira ses portes à une nouvelle promotion de gardes-forestiers, le 7 août prochain. Le fait demeure d'importance par l'intérêt économique et social qu'il comporte.

Les demandes d'admission sont déjà nombreuses et l'on prévoit que les cadres seront remplis, bien avant la date d'ouverture. C'est que la belle réputation que cette institution s'est acquise est maintenant répandue à travers tout le Canada. Elle rayonne même bien au-delà des frontières de notre pays.

Le grand objectif du directeur général de la Station forestière, M. Maurice Gérin, I.F., est d'enseigner aux élèves la discipline et la méthode au travail, facteurs essentiels au succès de toutes choses. La demande de forestiers compétents augmente sans cesse. Elle sera, un jour, multipliée par trois. En effet, les élèves de l'Ecole des gardes-forestiers sont appelés à exercer des fonctions importantes concernant la conservation et l'exploitation rationnées de nos ressources forestières.

L'enseignement à l'Ecole des gardes-forestiers comprend tout ce qui concerne la vie en forêt, savoir: l'exploitation générale, la sylviculture, l'arpentage, la dendrométrie, la dendrologie, la classification des bois, le droit public et privé, les langues, les mathématiques, la pathologie forestière, l'entomologie, la météorologie et les sciences naturelles et économiques.

La Station forestière de Duchesnay est un des principaux centres canadiens de recherches scientifiques en forêt. C'est donc l'endroit propice à des études théoriques et pratiques très poussées auxquelles se livrent les élèves de l'Ecole des gardes-forestiers. Outre ses pavillons modernes où des spécialistes dispensent l'enseignement théorique, elle possède de nombreux laboratoires, un moulin à scie moderne et une forêt expérimentale de 14 milles carrés. Bref, Duchesnay a l'outillage et l'ambiance qu'il faut pour former des gardes-forestiers capables de compter parmi l'élite de leur profession qui comporte une grande importance dans la vie économique du Canada.

Rappelons que pour être admis à l'Ecole des gardes-forestiers, un candidat doit détenir un certificat d'études de 8^e année du cours primaire, ou l'équivalent et, en outre, avoir 18 ans révolus.

Pour toute demande d'admission ou de renseignements, on est prié de communiquer avec M. Maurice Gérin, directeur général, Station forestière, Duchesnay, Portneuf, P.Q.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.C.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les lettres se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-analyse, "Le Devoir", case postale 500, Place d'Armes, Montréal.

Princesse. — Une colonne entière de commentaires ne suffirait point à brosser dignement votre portrait. Vous êtes une personne rare. Je vous l'affirme en face de l'immense sentiment de fierté qui vous anime. Vos émotions sont profondes, durables et volcaniques; mais vous envisagez généralement toutes choses à la lumière de votre jugement et de votre raison. Vous avez beaucoup d'impartialité et de sens judiciaire. A cause de votre nature extrêmement sensuelle, vous aimez "les bonnes choses de la vie". Vous goûtez artistiquement les aptitudes littéraires, votre sens du rythme et votre dextérité se retracent aussi aisément en votre écriture que votre fluidité d'esprit.

Vous possédez des aptitudes de chef, de meneur et de gérant. Une intelligence vive et rapide qui s'adapte aisément; un esprit perspicace, pénétrant et chercheur; et beaucoup de discernement. Vous avez une volonté ferme et énergique; du sens pratique et de l'esprit d'indépendance. De plus, vous êtes persistante et tenace; loyale et déterminée. Votre tempérament est vif, explosif, irascible, bilieux, jaloux, obstiné, exigeant et dominateur. Votre imagination, elle, accroît parfois votre susceptibilité; votre générosité est sous le contrôle de votre raison. Vous êtes

tantôt très loquaces et très franches; tantôt discrètes et réticentes. Il vous arrive de déguiser votre pensée. Vous prêtez attention à ce que vous jugez digne de vos soins. Le reste vous ennuie; ou vous le négligez. Vous avez une formidable esprit d'initiative et de l'optimisme. Enfin, vous aimez "brasser les affaires". Et votre talent pour l'organisation vous devient alors nécessaire pour éviter les conflits et les collisions d'intérêts.

Mark ELLERY

A l'Ecole de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe

L'Ecole de médecine vétérinaire a reçu ces jours derniers, la visite des représentants de l'Association vétérinaire médicale américaine.

Chaque année, le conseil de l'éducation de cette association visite toutes les écoles vétérinaires du continent nord-américain. Cette association est l'homologue de l'Association médicale américaine et tout comme cette dernière, elle exerce un droit de regard sur les écoles et les hôpitaux. Les visiteurs ont été enchantés de leur visite et ils ont pris note des progrès accomplis depuis leur dernière visite à l'école. Ils ont profité de leur séjour pour inviter les professeurs de l'Ecole de médecine vétérinaire à faire un stage dans des écoles américaines afin de prendre connaissance des programmes d'enseignement et aussi des méthodes particulières de certaines d'entre elles.

L'Ecole de médecine vétérinaire jouit d'une popularité positive, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, à en juger par les nombreuses demandes d'inscriptions reçues chaque année. L'an dernier, par exemple, l'Ecole a dû refuser quelque 125 candidats. Faut-il s'étonner, si l'on n'a encore été possible de n'admettre à date que les postulants de la province de Québec. J. SAINT-GEORGES, secrétaire.

Plus de saveur? ... c'est du meilleur thé

THÉ "SALADA"

Le deuil

Le deuil était conduit par le mari de la défunte, M. Omer Parizeau, éditeur des pages sportives du "Canada"; M. Lucien et André Parizeau. Ses gendres, MM. Wilbert Paris, Donatien de l'Orme, Claude Renaud, Marcel Arsenault et Frank Maffei. Ses frères, MM. Henri et Ernest Rollin. Ses beaux-frères, MM. Hector Rhéaume, Henri et Ernest Rollin. Ses neveux, MM. Henri et Ernest Rollin. Ses neveux, MM. Louis-Philippe Rollin, Marcel Nadon, F. Nadon et R. Rhéaume.

Le cortège

On remarquait dans le cortège

Nouvel appareil d'audition Pas de bouton récepteur dans l'oreille

Chicago, Ill. — Les personnes atteintes de surdité ont trouvé un nouvel appareil qui leur procure une audition claire sans recours au bouton récepteur dans l'oreille. Elles peuvent maintenant écouter avec plaisir les chants, les sermons, les conversations d'amis et les sujets d'affaires intéressants sans éprouver la désagréable sensation de savoir qu'on cherche la présence, dans leur oreille, du bouton récepteur. Avec le nouveau Phantom et Beltone presque invisible, vous pouvez vous débarrasser non seulement de la surdité, mais de l'apparence même de la surdité. Les fabricants du Beltone, Dépt. 40, 1450 W. 10th St., Chicago 8, Ill., sont tellement fiers de leur réussite qu'ils se feront un plaisir de vous envoyer leur brochure gratuite (sous enveloppe) et vous expliqueront comment vous pouvez faire priver l'essai de cet étonnant appareil chez vous, sans risquer un sou. Ecrivez aujourd'hui même à Beltone.

(Annonce).

Un essai VOUS CONVAINCRA!

A peine démarré, vous éprouverez cette "sensation" par laquelle on explique pourquoi les acheteurs avertis préfèrent le nouveau roulement "muet" de la Ford... sa nouvelle carrosserie insonorisée *Lit'Guard*, qui offre aussi plus de dégagement pour les hanches et les épaules des occupants... sa nouvelle et étonnante docilité.



Silencieuse COMME UN CHRONOMETRE!

Appuyez sur l'accélérateur — à peine entendrez-vous un léger bruissement! Mais cela ne diminue en rien la formidable puissance du moteur V-8 Ford perfectionné (100 CV) qui, tout au plus, *ronronne*... à cause de divers dispositifs ultra-modernes: pistons à 4 segments d'un ajustage étonnamment précis — arbre à cames et nouveau ventilateur silencieux.



Essayez la nouvelle surcommande FORD!

Cet agencement (facultatif) rend encore plus "muet" le roulement imperceptible de la Ford — et ce qu'il coûte sera bientôt remboursé par un millage-essence qui peut augmenter de 15 pour 100. Il diminue le régime du moteur sans modifier la vitesse du véhicule. Le moteur fâne pendant que la voiture marche au vitesse!

Le moteur fâne à un régime de 55 m. à l'h. pendant que la voiture fait du 50 m. à l'h.



Quelques minutes au volant de la Ford de 1950 vous convaincront de ce caractère étonnamment silencieux. Elle vous offre aussi 50 avantages bien comptés... entre autres: le roulement amélioré *Mid-Ship* — les ressorts *Hydra-Coil* et *Poro-Flex* — des freins *King-Six*, plus dociles de 35 pour 100. Voyez... écoutez... quelle différence!



MÉDAILLÉE AU CONCOURS DES ÉLÉGANCES (1950)

La médaille d'or de la *Fashion Academy* a été décernée à la Ford "50", qui devient ainsi, officiellement, "l'automobile la plus élégante de cette année". Ses concurrents comprenaient tous les modèles et marques de 1950, des moins chers aux plus coûteux.



Amorcez-générateur de rechange démonté et placé à l'arrière latéral gauche — facultatif moyennant supplément.

La voiture de grande classe à prix raisonnable!

AVANT D'ACHETER TOUTE AUTO NEUVE, IL VOUS FAUT ESSAYER LA FORD "50"

- | | | |
|---|--|---|
| JARRY & FRÈRE LIMITÉE
7275, boul. St-Laurent | PAGE & SON, LTD.
3350, rue Wellington, Verdun | BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC.
4638, rue St-Denis |
| LATIMER MOTOR SALES LTD.
1953 ouest, rue Ste-Catherine | BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED
7965, boul. Décarie | LAKESHORE MOTOR INC.
101, boul. Métropolitain, Lachine |
| GENEREUX MOTOR CO., LTD.
2144, rue Bleury | FORTIER GARAGE LTÉE
5021 est, rue Notre-Dame | HODGE BROS. REG'D.
6170 ouest, rue Sherbrooke |

AVIS DE REMBOURSEMENT GOUVERNEMENT DU CANADA

Premier emprunt de la Victoire 3%

Émission: 15 juin 1941 Échéance: 15 juin 1951
AVIS est par la présente donné à tous les détenteurs d'obligations 3 p. 100 du premier emprunt de la Victoire, émises le 15 juin 1941 et échéant le 15 juin 1951, série K4, du Gouvernement du Canada, qu'en vertu des termes dudit emprunt, toutes les obligations en cours de ladite émission sont maintenant appelées au remboursement anticipé, en totalité le 15 juin 1950, à n'importe quelle agence de la Banque du Canada, à 101 p. 100 de leur valeur nominale sur présentation et remise desdites obligations munies du coupon du 15 décembre 1950 et des coupons subséquents. Lesdites obligations ne porteront plus intérêt à partir du 15 juin 1950.

Le Gouvernement du Canada par son agent financier, le BANQUE DU CANADA
Ottawa

Plus de 190 puits de pétrole ont été complétés en Alberta, cette année

Vingt-quatre nouveaux puits ont été terminés la semaine dernière

On a terminé le forage de 24 nouveaux puits en Alberta, la semaine dernière, ce qui a porté le total pour les 15 premières semaines de l'année à 197. 17 des puits terminés sont des puits producteurs; les sept autres sont stériles. Le champ de Redwater a fourni 13 puits, Leduc-Woodbend, trois et Campbell, un.

Sept des nouveaux puits d'huile du champ de Redwater appartiennent à l'Imperial Oil, quatre, au groupe Royalite-Triad Leases, 2 à Pacific Petroleum et un à Bishop Oil Company. C'est le 2e puits producteur de cette dernière compagnie dans le champ de Redwater.

Les trois entreprises pétrolières suivantes comptent chacune un nouveau puits producteur dans le champ de Leduc-Woodbend: le groupe Home-Anglo C. et E., Woodbend, Devon Oil Limited et Imperial Oil.

Nouveaux sites

Treize nouveaux emplacements, où seront effectués des travaux de forage ont été choisis, au cours de la semaine dernière, deux dans le champ de Redwater, deux dans Leduc-Woodbend, un dans Stettler et un autre dans le champ Excelsior. Le 13e emplacement fut choisi dans un champ qui n'est pas encore prouvé, celui de Saddle Lake, par Shoonmaker and McComings.

Six des nouveaux emplacements de Redwater furent choisis par Imperial Oil et deux par Royalite-Triad.

Le groupe Home-Anglo C. et E. a commencé le forage d'un autre puits dans Woodbend, et Imperial Oil a entrepris le forage d'un puits additionnel dans Leduc et celui de son cinquième puits dans le champ Excelsior. Challenger Petroleum, une nouvelle compagnie de l'Ontario, et Can-Tex, Drilling Company viennent aussi de commencer le forage d'un puits dans le champ Stettler.

Nouveau champ

Le premier champ pétrolier de l'Alberta à tirer sa production des sables Viking, le Joseph Lake, a fait des livraisons quotidiennes de 251 barils, en provenance de ses quatre puits producteurs, durant le mois de mars et a porté le total de ses livraisons, depuis l'entrée en production de son 1er puits, il y a un an, à 60,486 barils. Les livraisons quotidiennes de mars accusent une diminution de 78 barils sur celles de février qui étaient de 329 barils par jour.

On s'attend à ce que les livraisons d'avril accusent une diminution sur celles de mars car l'acheteur, l'Imperial Oil, a fixé le quota d'avril à 50 barils par jour pour chaque puits; le quota de mars était de 62 1/2 barils.

A ne pas manquer!



Pour tous renseignements, prière de s'adresser à:

L'Administrateur
Foires commerciales internationales du Canada
Exhibition Grounds, Toronto

Foire commerciale
internationale
du Canada
DU 29 MARS AU 9 JUIN 1950
TORONTO, ONTARIO

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

(Administration and Trust Company)

et ses filiales

Silège social: 10, rue St-Jacques, Montréal

Branches: MONTREAL, OTTAWA, VANCOUVER

RÉSUMÉ DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 1949

Compte capital:	
Titres en portefeuille	\$ 806,303
Prêts garantis par dépôt de titres en nantissement	21,730
Prêts à hypothèque	676,460
Avances aux clients	107,349
Honoraires, intérêts courus et comptes divers	92,395
Propriétés pour revendre, mobilier et agencement, etc.	114,834
Epaves	139,799
	\$ 2,242,892
Comptes garantis:	
Titres en portefeuille	\$1,511,923
Prêts garantis par dépôt de titres en nantissement	2,413,373
Hypothèques	341,416
Epaves	139,943
	4,407,655
Comptes des successions, fiducies, agences et valeurs en gérance (non compris \$25,421,615 sous mandat spécial)	125,346,318
	\$132,021,667

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil:	Hon. L. P. Tremblay, C.E., C.P.
Vice-président:	Joseph Simard, C.E., C.P.
Administrateurs:	Hon. Edouard Asselin, C.E., C.P. Hon. Armand Dutilleul, C.E., C.P. Hon. Charles Desroches, M.P., C.E. Hon. Louis Huard, C.E., C.P. Hon. J.-C. Ouellet, C.E., C.P. Hon. J.-L. Fortin, M.D.
Directeur général:	Robert Chénier, B.A., LL.B.
Secrétaire:	Joseph Gosselin
Trésorier:	Gilbert J. Ouellet, M.D.

Le devoir...

Le notaire Sylva Tétrault, de Knowlton, nous envoie sa contribution et ses vœux. Il les formule de la manière suivante: "Avec nos meilleurs vœux de félicité à la généreuse et brave Equipe pour laquelle le devoir est parfois aussi difficile à connaître qu'à remplir".

SOUSCRIVEZ

A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

Premier emprunt de St-Jos.-de-Soulanges

Cette municipalité a vendu \$35,000 d'obligations à 3%, par séries 15 ans, à un coût net de 3.243%

Venant sur le marché des obligations pour la première fois, le village de St-Jos.-de-Soulanges, a vendu mercredi soir une émission de \$35,000, par séries quinze ans. L'emprunt à 3%, 1951-65, a été adjugé au prix de 97.69. L'argent coté à la corporation un loyer moyen net de 3.243%. Un solde de \$20,000 compris dans l'échéance de la quinzième année sera payé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement du même montant qui sera émis pour une période additionnelle de quinze ans. L'adjudication a été faite au Crédit Interprovincial Ltée.

C'était la première finance du village sur le marché. Deux souscriptions avaient été envoyées comme suit pour la présente émission: Crédit Interprovincial Ltée: \$35,000 à 3% 1951-65 — prix 97.69 — coût net: 3.243%.

Banque Canadienne Nationale et Casgrain & Cie, Ltée: \$35,000 à 3% 1951-65 — prix: 97.33.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er janvier 1950 et elles ont été émises le 1er janvier 1950. L'intérêt semi-annuel étant payable les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, à Québec ou à Dorion. L'emprunt (règlement No 79) a été contracté pour des travaux d'égouts.

L'évaluation imposable à St-Jos.-de-Soulanges s'élève à \$169,700 pour le rôle de 1950. La municipalité n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt. La population du village est de 405 âmes.

Le commerce extérieur de la G.-B. établit un record au cours de mars

Le Board of Trade du Royaume-Uni annonce que la valeur des exportations anglaises en mars a établi un record à 184.3 millions de livres sterling, soit 5 pour cent de plus que le record précédent de janvier.

Mars comptait 27 jours ouvrables; calculés sur la base d'un mois de 28 jours, les exportations de mars s'établissent à 177 1/2 millions, comparativement à 176 en janvier, le chiffre antérieur le plus considérable, d'après ce mode de calcul, soit 17 pour cent de plus que la moyenne de 1949.

En mars, les importations aux chiffres de 221.3 millions de livres sterling ont été les plus élevées jamais enregistrées, soit 19.6 millions de plus que le chiffre antérieur le plus considérable atteint en juin et 20.1 millions de plus qu'en janvier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

Ces chiffres portent l'excédent des importations (c.a.f.) sur les exportations et réexportations (f. à b.) pour le premier trimestre de 1950 à 70.1 millions.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

Ces chiffres portent l'excédent des importations (c.a.f.) sur les exportations et réexportations (f. à b.) pour le premier trimestre de 1950 à 70.1 millions.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

Ces chiffres portent l'excédent des importations (c.a.f.) sur les exportations et réexportations (f. à b.) pour le premier trimestre de 1950 à 70.1 millions.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

Les réexportations au montant

de 6.7 millions ont été également considérables.

EXPORTATIONS AU CANADA ET AUX E.-U.

Le chiffre provisoire des exportations au Canada en mars s'établit à 9.2 millions de livres sterling, et aux E.-U., à 7 millions de livres. En dollars des E.-U., ces chiffres représentent 25.9 millions de dollars et 19.7 millions, respectivement. Le taux mensuel des exportations durant le 1er trimestre de 1950 au Canada et aux E.-U. ensemble a été de 42.8 millions de dollars, comparativement à 38.7 millions pendant le trimestre précédent et de 47.9 millions durant le premier trimestre de l'an dernier.

FAITS SAILLANTS A LA BOURSE

Un siège est offert à la Bourse de Montréal au montant de \$25,000.

ALUMINUM CO. OF CANADA

Aluminum Company of Canada a fait savoir à la Bourse de Montréal que 1,500 actions privilégiées, amortissables, à 4% cumulatif ont été annulées, ce qui réduit à 553,164 le nombre des actions en circulation.

INTERNATIONAL NICKEL CO. OF CANADA LTD.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950, un total de 150,624 actions privilégiées, d'une valeur nominale de \$100 et de 2,513,083 actions privilégiées à \$5 étaient en circulation.

Les registraires d'International Nickel Co. of Canada Limited, ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 avril 1950

La Coupe Stanley au Détroit -- Le Canadien dans la finale

Les champions de Tommy Ivan ont eu raison des Rangers

Les Ailes Rouges l'ont emporté dans la grande classique du hockey par quatre victoires contre trois défaites — Victorieux par 5 à 4, samedi soir, et par 4 à 3, hier, après deux périodes supplémentaires

Le club Détroit est champion du monde. Ce club, piloté par Tommy Ivan, a réussi à vaincre les Rangers de New-York dans la série finale de la Coupe Stanley dans les deux dernières joutes de cette grande classique du hockey professionnel majeur et il faut reconnaître que le meilleur club a décroché la palme et que cet honneur était bel et bien mérité.

Samedi soir, à Détroit, les Ailes Rouges ont eu raison des New-Yorkais par 5 à 4 pour égaler les chances dans la partie décisive, qui se disputait également sur la glace de l'Olympia, hier soir, les salaires du président James Norris ont, grâce à leur esprit combatif, mérité la victoire et le titre tant convoité en l'emportant sur les joueurs de Lynn Patrick par le compte de 4 à 3.

Pete Babando, un ancien équilibriste des Bruins de Boston, a réussi à compter le but décisif dans la deuxième période supplémentaire avec l'aide de Gee et cela après 8 minutes et 31 secondes de jeu sur un lancer d'une vingtaine de pieds des filets défendus par Chuck Rayner. C'était la première fois que le Détroit s'assurait le fameux trophée depuis le printemps 1933 et les hommes de Jack Adams essaient de conserver la coupe pour plusieurs saisons.

La lutte fut intéressante par le fait que le résultat fut incertain jusqu'à la fin mais les joueurs des deux camps paraissaient fatigués, éreintés même, et les courses étaient plus lentes que dans les joutes précédentes et les joueurs tombaient sur la glace à la moindre mise en échec ou au moindre contact avec l'adversaire.

Les joueurs du Détroit étaient au comble de leur joie lorsque Babando enregistra le point décisif et les porte-couleurs des Rangers n'étaient pas mécontents non plus car ils venaient de jouer 82 parties depuis le début de la saison 1949-50 et comme ils ont livré un dur assaut à leurs rivaux ils ne se sentaient nullement humiliés dans l'échec. Les applaudissements des spectateurs à la fin de cette rude série signifiaient que les fervents du hockey étaient satisfaits de la tenue des deux adversaires et qu'ils avaient vu deux courageux rivaux se livrer une lutte acharnée.

Au début de la partie d'hier, les Rangers prirent une avance de deux buts et l'on craignait pour les chances des champions de la Ligue Nationale mais le courage ne faisait pas défaut dans le camp de Tommy Ivan et peu à peu le Détroit gagna le terrain perdu. Au milieu de la deuxième manche les New-Yorkais eurent l'avantage de porter le compte à 2 mais avant la fin de la période McFadden avait de nouveau mis son club sur un pied d'égalité avec les Rangers.

Aucun point n'a pu être compté dans la troisième manche pas plus dans la première période supplémentaire et ce n'est qu'au deuxième engagement supplémentaire que Babando scella le sort de la partie pour donner le championnat mondial aux Ailes Rouges.

Les deux cerbères se firent une belle lutte et Chuck Rayner aussi bien que Harry Lumley eurent beaucoup à se dépenser au cours de cette joute qui restera mémorable. Lindsay, Reiser et Stewart ont bataillé pour aider la cause des nouveaux champions et du côté des New-Yorkais Edgar Laprade, Buddy O'Connor, Stanley et Leswick ont été les plus efficaces.

Les joueurs de Détroit ont dû se rallier trois fois samedi soir pour vaincre leurs adversaires et ce n'est qu'à la troisième période que les hommes de Tommy Ivan purent s'assurer la victoire.

Sid Abel fut le héros de la victoire des gars de la Ville des Autobus car il enregistra deux buts, dont le point décisif, et il obtint une assistance. Lindsay, qui fait un retour au jeu jeudi dernier, a brillé d'un vif éclat et il réussit à déjouer Rayner en deux occasions tandis que l'autre point

des vainqueurs fut obtenu par Gerry Couture. Pour les Rangers, les points ont été enregistrés par Stanley, Fisher, Egan et Leswick.

Rangers — Buts, Rayner; défenses, Egan, Stanley; centre, Raleigh; ailes, Slowinski, Lund; subs. Eddolls, Shero, O'Connor, Laprade, Mickoski, Fisher, McLeod, Kyle, Lancien, Kaleta, Leswick, Smith.

Détroit — Buts, Lunley; défenses, Reiser, Stewart; centre, Abel; ailes, Carveth, Lindsay; subs. Martin, Kelly, Gee, Peters, McNab, Babando, Pavelich, McFadden, Couture, Black, Dewsbury, Pronovost. Arbitre: Bill Chadwick. Juges des lignes: Hugh McLean, George Hayes.

Première période

1—Rangers, Stanley (Leswick).....	11.14
2—Rangers, Leswick (Laprade, O'Connor).....	12.18
Punitions: Pavelich (2), Laprade, Lindsay (2), O'Connor, Slowinski.	

Deuxième période

3—Détroit, Babando (Kelly, Couture).....	5.09
4—Détroit, Abel (Dewsbury).....	5.30
5—Rangers, O'Connor (Mickoski).....	11.42
6—Détroit, McFadden (Peters).....	15.57
Punition: Stanley.	

Troisième période

Aucun point.	
Punitions: Kyle, Dewsbury.	

Première période supplémentaire	
Aucun point.	
Aucune punition.	

Deuxième période supplémentaire	
7—Détroit, Babando (Gee).....	8.21
Aucune punition.	

SAMEDI

Première période	
1—Rangers, Stanley (Mickoski, Kaleta).....	3.45
2—Rangers, Fisher (Laprade, Leswick).....	7.35
3—Détroit, Lindsay (Stewart).....	19.18
Punitions: Reiser, Pronovost, Egan, Lindsay.	

Deuxième période

4—Rangers, Lund (Egan, Slowinski).....	3.18
5—Détroit, Abel (Lindsay, Carveth).....	5.38
6—Détroit, Couture (Babando, Gee).....	16.07
Punition: Carveth.	

Troisième période

8—Rangers, Leswick (Laprade, Fisher).....	1.54
8—Détroit, Lindsay (Abel).....	4.13
9—Détroit, Abel (Carveth, Dewsbury).....	10.34
Punition: Aucune.	

CULTURE PHYSIQUE A LA PALESTRE

Jeudi prochain, 27 avril, à 8 heures 30, aura lieu, au grand gymnase de la Palestre, une démonstration de culture physique, d'acrobatie et d'athlétisme. Les juniors de Jean-Paul Marcell, les fillettes de Monique Lemaire ainsi que les élèves de l'instructeur Nick Kebedge, qui constituent la plus forte section du club, feront voir les avantages d'une culture physique bien comprise. Exercices d'ensemble, figures d'équilibre, acrobaties, concours athlétiques et jonglerie formeront un programme aussi intéressant que varié.

Un numéro de souplesse particulièrement difficile, donné par un groupe de jeunes filles ainsi que des courses comiques sauront retenir l'attention des connaisseurs. Les billets sont en vente à la Palestre.



CERBERE FORT OCCUPE — Pat Boehmer, gardien de buts des Marlboros de Toronto, a fait de la bonne besogne dans les filets de son club, hier, au Forum, alors que les champions de l'Ontario en venaient aux prises avec le Saint-François-Xavier de Sherbrooke. Les joueurs d'Yvan Dugré triomphèrent par 5 à 2 après avoir gagné la partie de samedi soir par 6 à 5. Sur cette vignette l'on voit Boehmer étendu sur la

glace après avoir fait un bel arrêt et Flash Hollett, qui est en avant de lui, se prépare à débloquer le territoire des Torontois. Ray Barry, qui a fait le lancer, est placé derrière Hollett tandis que les autres joueurs sont: Marcel Filion (15) de Sherbrooke, Sullivan, Buchanan et Armstrong, des Marlboros. (Photo C. P.)

Autres séances cette semaine

Le tournoi des Golden Gloves prendra fin cette semaine alors que les finales seront présentées au Forum vendredi. Les semi-finales commenceront ce soir et se poursuivront demain à la caserne des Grenadiers Guards.

Dix matches seront présentés ce soir. Quatre combats seront disputés dans la classe ouverte. Ces matches seront de cinq rounds. Les six combats chez les novices seront de trois rounds.

Gordon Crawley, du R.M.R., tentera de vaincre Maxie Shears, chez les poids-plumes dans un match qui promet de fournir de l'action en quantité.

Ritchie MacDonald, University Settlement, aura comme adversaire l'excellent Fred Daigle, des Grenadiers Guards, chez les 126 livres.

MacDonald a impressionné depuis le début du tournoi et livra certainement un match enlevé à Daigle ce soir.

Chez les novices le meilleur combat de la soirée devrait être celui qui opposera Paul Grier, du Rosemount, et Don Coull, 79th Battery, chez les poids-plumes.

Voici le programme au complet: Classe novice: 126 livres — Donald Coull, 79th Battery vs Paul Grier, Ros. Boys' Club. Marcel Brin, C.P.A. A.A.A., vs Réal Brien, Canadian Gren. Guards.

135 livres — Sidney Lutwak, Neigh. House, vs Robert Dufour, Chauvin A.C.

112 livres — Roger Martel, R.C.A. Drummond, vs John Comital, Westmount A.C. Fernand Paradis, St-Paul A.C., vs Gabriel Pallotti, Lions Boys' Club.

118 livres — James Broadhurst, B.W., vs Gaston Cadieux, Pal. Nationale.

Classe ouverte, 126 livres — Max Shears, U. Sett., vs Gordon Crawley, R.M.R. Richard MacDonald, U. Sett., vs Freddie Daigle, Can. Gren. Guards.

160 livres — Marcel Sauvé, Ind., vs Bobby Malouf, Can. Gren. Guards. Raoul Milon, St-Paul A.C., vs Walter Gordon, Can. Gren. Guards.

Dans le monde du Base-Ball

SAMEDI

Ligue Internationale
Montréal 10, Jersey-City 9
Springfield 9, Buffalo 4
Rochester 10, Baltimore 2
Toronto à Syracuse (pluie)

Ligue Nationale
Brooklyn 9, New-York 1
Chicago 2, St-Louis 5
Pittsburgh 7, Cincinnati 5
Boston 2, Philadelphia 2 (arrêté à la 8e, terrain détrempé)

Ligue Américaine
New-York 14, Washington 7
Détroit 4, Chicago 1
Boston 8, Philadelphia 2
(Seules joutes cédulées)

HIER

Ligue Internationale
Montréal à Baltimore (2) (pluie)
Toronto 5, 2, Springfield 0, 4
Syracuse 4, 2, Buffalo 0, 0
Rochester à Jersey-City (pluie)

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn (pluie)
Pittsburgh 5, Cincinnati 3
Boston 4, 5, Philadelphia 3, 6
St-Louis à Chicago (pluie)

Ligue Américaine
Washington à New-York (pluie)
Philadelphia 9, 2, Boston 4, 12
Cleveland 9, 7, St-Louis 6, 5
Chicago 5, Détroit 4

LE CLASSEMENT

Ligue Internationale	G. P. Moy.
Montréal	3 0 1.000
Rochester	2 0 1.000
Toronto	2 1 .667
Syracuse	2 1 .667
Springfield	2 2 .500
Buffalo	1 3 .250
Jersey-City	0 2 .000
Baltimore	0 2 .000
Ligue Nationale	G. P. Moy.
Chicago	3 0 1.000
Pittsburgh	5 1 .833
Boston	4 1 .800
Brooklyn	3 1 .750
Philadelphia	2 3 .400
St-Louis	1 4 .200
Cincinnati	0 4 .000
New-York	0 4 .000

Le Sherbrooke a mis deux victoires à son crédit

Le St-François a réussi à vaincre les Marlboros de Toronto samedi et hier au Forum — Dans la Ville-Reine demain pour la prochaine partie

Le Saint-François d'Yvan Dugré, champion du Québec chez les séniors, qui avait connu la défaite dans les trois premières joutes de la série pour le championnat de l'Est du Canada dans les séries éliminatoires de la Coupe Allan, ont fait bien meilleure figure en fin de semaine car les représentants des Cantons de l'Est ont enregistré deux victoires en triomphant des Marlboros de Toronto samedi soir, au Forum, par le compte de 6 à 5, puis hier à la patinoire de la Canadian Arena Co. les champions du Québec ont de nouveau vaincu les gars de la ville Reine en l'emportant cette fois par le compte de 5 à 2. A la suite de ces résultats les Marlboros de Joe Primeau mènent encore mais ils ont l'avantage à été réduit à une seule joute et les amateurs attendent avec impatience la prochaine joute qui aura lieu demain soir au Maple Leaf Garden, de Toronto. Si nous septième joute est nécessaire pour décider du championnat de l'Est du Canada, les deux équipes en viendront aux prises au Forum, jeudi ou vendredi soir prochain.

L'instructeur Dugré avait effectué des changements pour la joute de samedi soir, ce qui donna d'excellents résultats. Adjuditor Côté a été envoyé sur la ligne gauche et jouait en compagnie de Fernand Vinet et Ray Barry et ce trio a fait de l'excellente besogne. Bernard Vinet a formé un trio avec Préfontaine et Filion mais le St-François était privé des services de Jimmy Planché et cette absence s'est sûrement fait sentir.

Les gars de Sherbrooke s'affir-

mèrent supérieurs à leurs rivaux dans les deux premières manches mais se croyant trop sûrs ils sembleraient prendre les choses plus à leur aise dans le dernier engagement et cela a failli leur jouer un vilain tour.

L'excès de confiance est toujours à craindre chez un club et au cours des vingt dernières minutes de jeu les Marlboros furent fort menaçants et les spectateurs se sentirent plus à leur aise lorsque la sirène vint annoncer l'expiration du temps réglementaire et la victoire du Sherbrooke, la première de la série pour le St-François.

McAtee a largement aidé la cause du Sherbrooke avec les deux buts qu'il enregistra au cours de la première période alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer. Barry, Préfontaine, Sinclair et Gladu firent les autres coups de main pour le club vainqueur. Barry a aussi obtenu trois assistances au cours de la joute tandis que Côté en obtint deux.

Paul Leclerc fut très solide dans les filets du Sherbrooke et ses arrêts furent fréquents et de toute beauté tandis que Labrie s'affirmait très effectif sur la défense du Sherbrooke.

Dans la joute d'hier le St-François a gagné plus facilement car c'est par 5 à 2 que le Sherbrooke l'a emporté sur ses rivaux, mais l'assistance était moins considérable que la veille mais non moins enthousiaste.

Du commencement à la fin les champions du Québec bataillèrent courageusement et même si les Marlboros réussirent à prendre l'avantage au début de la partie, les Saints ne furent pas lent à égaliser les chances pour ensuite s'assurer l'avantage pour le conserver jusqu'à la fin.

Les joueurs torontois n'ont pas trop impressionné hier et ils donnaient des signes de fatigue tandis que les hommes de Dugré paraissent beaucoup plus frais et plus agressifs. Sans la belle tenue de Pat Boehmer dans les filets des visiteurs, le Sherbrooke avait triomphé par un pointage plus élevé. Le cerbère des Marlboros, fit 42 arrêts contre 19 seulement pour Paul Leclerc.

La mise en échec fut assez dure mais les arbitres ne décernèrent que quatre punitions au cours de la joute d'hier, dont trois à la manche initiale.

Toronto — Buts: Boehmer. Défenses: Hollett, Bolton; centre: Johnson; ailes: Mair, Buchanan; subs.: Sullivan, Armstrong, Hassard, Hannigan, McLellan, Blair, Gilhooly, Lewicki.

Sherbrooke — Buts: Leclerc; défenses: Goupille, Labrie; centre: McAtee; ailes: Watefite, Sinclair; subs.: Heind, Côté, Barry, Vinet, Préfontaine, Gladu, Filion, Bush, Duchesne (gardien de buts substitut).

Officiels: Stan Pratt et Arnie Pettekin (Ottawa).

PREMIERE PERIODE

1—Toronto: Mair (Hollitt).....	3.25
2—Sherbrooke: Metcalfe (Sinclair, Goupille).....	12.55
3—Sherbrooke: Goupille (Metcalfe, Filion).....	14.36
Punitions: Armstrong, Busch, Côté.	

DEUXIEME PERIODE

4—Sherbrooke: Filion (Préfontaine, Busch).....	16.00
5—Toronto: Johnson.....	19.44
Punition: Aucune.	

SAMEDI

PREMIERE PERIODE

1—Toronto: Mair (Hollitt).....	3.35
2—Sherbrooke: Barry (Labrie).....	8.30
3—Sherbrooke: Préfontaine (Barry).....	12.50
4—Sherbrooke: McAtee (Busch, Heind).....	18.30
5—Sherbrooke: McAtee (Busch, Heind).....	19.30
Punitions: Préfontaine, Labrie, Busch, Armstrong, Hassard.	

DEUXIEME PERIODE

6—Sherbrooke: Sinclair (Barry, Côté).....	4.19
7—Toronto: Lewicki (Hassard).....	6.41
8—Sherbrooke: Gladu (Côté, Barry).....	13.56
9—Toronto: Bolton (Buchanan, Johnson).....	16.38
Punitions: Armstrong, Sinclair (2), Préfontaine, McAtee, Lewicki.	

TROISIEME PERIODE

10—Toronto: Hollett (Buchanan, Bolton).....	8.09
11—Toronto: Hassard (Sullivan).....	14.42
Punitions: Labrie.	

Les Royaux triomphent du Jersey-City

Les joueurs de Walter Alston ont enregistré leur deuxième victoire samedi en triomphant par 10 à 9 — Joutes d'hier commentées

Jersey-City, 24. — Les Royaux de Montréal ont enregistré leur deuxième victoire consecutive samedi après-midi alors qu'ils étaient opposés aux Petits Giants de Joe Becker et c'est par le compte de 10 à 9 que les hommes de Walter Alston l'emportèrent sur leurs rivaux.

La température n'était pas très clémente et l'assistance était fort maigre car seulement 438 personnes ont été témoins de cette rencontre et il faut reconnaître que les Petits Giants devront faire meilleure figure s'ils ne veulent pas subir le sort des Ours de Newark.

Les Royaux n'ont pas fort impressionnés dans cette partie même s'ils s'assurèrent la palme. La chance a semblé favoriser les représentants de la métropole canadienne car à la septième manche, alors qu'il y avait un coureur sur les buts Monte Irvin envoya la balle en dehors du terrain mais l'arbitre O'Connor refusa d'accorder le coup sous prétexte qu'un "balk" avait été fait par le lanceur Epperly, du Montréal, qui avait relevé Bob Milliken, l'artilleur qui débuta au monticule.

La décision de l'arbitre fut basée sur le nouveau règlement adopté cette saison dans le baseball organisé et jusqu'ici ce règlement ne semble pas donner entière satisfaction. Sans ce "balk" le Jersey-City aurait probablement sorti vainqueur car le coup des Irvin permettait aux Petits Giants d'égaliser le compte et le point enregistré plus tard, à la manche suivante, leur aurait donné la victoire.

Bab Milliken, qui débuta pour les Royaux, fut envoyé aux douces à la quatrième manche après que les locaux eurent égalé le compte. La victoire fut portée au crédit d'Epperly.

Hier après-midi, les Royaux devaient jouer un programme-double contre les Orioles à Baltimore mais la mauvaise température a forcé les deux clubs à rester inactifs. Ce soir, Clyde King lancera pour le Montréal alors que les Royaux rencontreront le Baltimore pour la première fois cette saison.

MONTREAL (10)

	AB	P	CS	R	A
Gionfrido, c.g.	4	0	0	1	0
Fiala, 2b	5	1	2	2	4
D. Thompson, c.g.	3	1	0	5	0
Connors, 1b	3	1	0	5	0
Phillips, 3b	5	3	3	0	1
Schmees, c.d.	4	2	1	4	1
Bridges, a.c.	4	0	0	2	1
Teed, r.	4	1	1	6	1
Milliken, l.	2	0	0	0	0
Epperly, l.	2	0	0	0	0

Totaux	37	10	8	27	10
--------	----	----	---	----	----

Jersey City

	AB	P	CS	R	A
Brachitta, c.g.	3	1	2	1	0
Pavlic, 2b	3	1	0	2	5
Blacklock, 1b	5	0	1	8	1
Irvin, c.g.	5	2	2	1	0
Yvars, r.	4	2	2	6	0
Henley, c.d.	4	1	1	4	0
Jok, 3b	4	1	1	0	2
Jaaski, a.c.	4	0	0	4	0
Bowman, l.	3	0	0	0	0
"Watlington".....	0	1	0	0	0
Smith, l.	0	0	0	0	0

Totaux	35	9	10	27	10
--------	----	---	----	----	----

"Couru pour Bowman à la 8e. MONTREAL..... 025 000 300-10 JERSEY CITY..... 024 110 010-9

SOMMAIRE: Points produits par: Henley (2), Phillips (3), Schmees (2), Irvin (2), Yvars (3), Brachitta (2), Teed, Coups de deux buts: Yvars, Phillips, Brachitta. Circuits: Henley, Schmees, Yvars, Irvin. Buts volés: Fiala, Doubles-Jeux: Phillips à Fiala à Connors; Schmees à Connors, Laisés sur les buts: Montréal 5, Jersey 5. Buts sur balles contre: Bowman 5, Milliken 3, Epperly 3. Retirés au bâton par: Bowman 5, Milliken 1, Epperly 4. Coups sûrs contre: Milliken 6 en 3^e manche; Epperly 4 en 5^e; Bowman 8 en 8; Smith 0 en 1. Mauvais lancers: Milliken (2), Balke; Epperly (2). Lanceur gagnant: Epperly. Lanceur perdant: Bowman.

Les joueurs de Sam Pollock champions de l'est du pays

Les champions du Québec ont eu raison des Biltmore de Guelph et rencontreront les Pats de Regina pour la coupe Memorial

Toronto, 24. — Le Canadien de Montréal, qui a gagné le championnat de la Ligue Junior du président Alphonse Thérien pour ensuite remporter le championnat du Québec, a mérité de participer à la grande finale de la Coupe Memorial en éliminant les Biltmore de Guelph dans la série pour le championnat de l'Est du Canada, car le Tricolore a vaincu le champion de l'Ontario en six joutes, remportant quatre victoires et subissant deux échecs. Les prochains adversaires du Canadien seront les Pats de Regina, un autre club ferme du Canadien de Frank Selke. Cette série de quatre de sept et l'on prévoit une lutte fort intéressante.

La série finale commencera au Forum de Montréal jeudi soir. La deuxième partie sera présentée au même endroit samedi. Les deux clubs joueront au Garden de Toronto le mardi suivant, pour revenir ensuite compléter la série à Montréal. Le Canadien est légèrement favori pour conserver dans la métropole la coupe Memorial, remportée par un club du Québec, le Royal, pour la première fois l'an dernier.

Les Biltmore ont livré une belle lutte aux Canadiens. Ils ont causé une certaine surprise en remportant le championnat de leur propre circuit après avoir terminé en quatrième place durant la saison régulière.

Billy Gould, habile joueur de centre de la première ligne d'attaque du Tricolore, a dirigé l'offensive de son club samedi avec deux des cinq buts. Ron Plumb fut le meilleur des perdants avec deux buts.

Le Canadien a joué sa meilleure parties de la série, tandis que la défensive des Biltmore a été plus faible que dans les joutes antérieures. L'offensive des champions de l'Ontario a de nouveau été la mentable.

La joute fut serrée au possible cependant, malgré l'avantage marqué du Canadien. Alors qu'il restait 70 secondes de jeu Alf. Pike, pilote des Biltmore, décida de retirer son gardien de buts Cliff Hicks. La tactique ne s'avéra pas profitable, puisque Kevin Richard scella définitivement l'issue finale de la rencontre et de la série en lançant dans un filet décisif.

La défensive du Tricolore fut très efficace dans l'engagement final, alors que les attaques du Guelph étaient régulièrement brisées à la ligne bleue.

Canadien. — Buts, Hicks; défenses, Clune, Ashley; centre, Oberholtzer; ailes, Guelph, Thérèse; subs., A. Bather, Hgate, Diskenson, Plumb, K. Kullik, Berklach, How.

Arbitre: Hap Shoulce et Louis Le Comte, tous deux d'Ottawa.</

Les Russes augmentent dans une large mesure leurs activités diplomatiques

Ils veulent contrecarrer les intentions de M. Acheson

Moscou, 24 (A.P.) — Les plus anciens diplomates étrangers à Moscou estiment n'avoir jamais vu la Russie s'engager dans une activité diplomatique aussi fébrile que maintenant.

On est certain que les Soviets vont employer tous les moyens possibles pour contrecarrer l'offensive américaine de "diplomatie totale", récemment annoncée par M. Dean Acheson.

Les observateurs disent qu'il n'est pas un seul événement international dont les Russes ne tâcheront pas de tirer profit. On donne en exemple l'attitude soviétique dans ces dernières semaines :

1) Ils ont vigoureusement protesté auprès des États-Unis au sujet de l'aviation qui s'est perdue au-dessus de la Baltique. Ils ont rejeté une note américaine à ce sujet.

2) Ils ont remis une note au gouvernement italien pour exiger le paiement des réparations de guerre.

3) Dans une autre note au sujet du territoire libre de Trieste, les Russes ont accusé les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France d'avoir violé les conditions du traité de paix avec l'Italie.

4) Ils ont fait une déclaration

Café Thé Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS **DÉSY**

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DÉSY L^{re} MONTRÉAL

Ne souffrez pas inutilement des douleurs Arthros Caillées par

L'ARTHRITE, les RHUMATISMES

Recherchez DOLCIN... maintenant disponible en trois formats pratiques. Le plus est rapide et efficace. DOLCIN est inoffensif, non toxique, ne cause pas de réactions défavorables... n'est pas dangereux pour le cœur ni aucun autre organe. Votre pharmacien a DOLCIN. Achetez-en un sachet aujourd'hui, et laissez DOLCIN vous soulager! Méfiez-vous des imitations... recherchez le paquet vert et blanc de DOLCIN 100 comprimés, \$2.95-3.00 compris, \$3.95-4.00 compris. DOLCIN est distribué en France par Dolcin Limited, Toronto, Ontario.

En charge d'un nouveau collège

Saint-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — Les Frères de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, communauté d'origine belge, ont accepté de prendre la direction du collège de Dunham, qui ouvrira ses portes en septembre prochain. S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, a donné sa haute approbation à la fondation du collège.

La communauté des Frères de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, fondée en Belgique par Mgr V. Schepers, en 1839, reçut l'approbation pontificale en 1857. Son principal objet est l'éducation de la jeunesse. Les Frères de la Miséricorde sont au Canada depuis une trentaine d'années et leur maison provinciale se trouve aujourd'hui à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Plusieurs membres du conseil provincial de la communauté se rendaient récemment à Dunham pour visiter le collège dont on leur offrait la direction et prendre connaissance des propositions faites à ce sujet par la Commission scolaire de l'endroit. Ils acceptèrent sans plus tarder de prendre charge de l'établissement, qui sera transformé et amélioré au cours de l'été qui vient. Il va sans dire que la population de Dunham est très heureuse de la décision prise.

En même temps que se feront les réparations à l'immeuble du collège, la Commission scolaire prendra en charge le couvent de l'endroit, où les RR. SS. de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, se dévouent pour l'éducation et l'instruction des enfants depuis 1916.

Mme B.-J. Hébert meurt à 66 ans

Saint-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — Mme B.-J. Hébert, épouse de M. B.-J. Hébert, artiste-photographe, de cette ville, est décédée à l'âge de 66 ans et 6 mois, après une longue maladie. Née Eva Mercier, elle était la mère du R. P. Hyacinthe-Marie Hébert, O.P. (Roger), missionnaire au Japon, qui fut détenu dans un camp de concentration au cours de la dernière guerre. Outre son époux, elle laissa quatre autres fils et cinq filles : MM. Jean, Marcel, Gaston et Julien Hébert, tous de cette ville, Mme Ernest Mongeau (Françoise), de Longueuil; Mme Albert Lussier (Rita), Mlle Jeanne Marguerite et Thérèse, de Saint-Hyacinthe. Six frères et quatre sœurs lui survivaient aussi : M. l'abbé Georges Mercier, curé de La Minerve; MM. Paul, Victor, Eugène, Léo et Arthur Mercier, de Saint-Jean; Mme H.-E. Roy (Annette), Mme Marc Aurèle (Adrienne), Mlle Corine et Lucienne Mercier, de Saint-Jean.

Il n'est pas abonné, mais...

Un souscripteur de Saint-Amand, déclare : "Je ne suis pas un abonné, mais un de mes voisins reçoit 'Le Devoir'. J'ai tellement pris goût à lire un journal de principes, qui mène le bon combat, que je ne voudrais pas manquer cette occasion de contribuer un peu au soutien d'un des piliers de notre survivance". C'est signé :

Albert Gélinau

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

Me Horace Philippon à Chicoutimi le 7 mai

Dimanche, le 7 mai, Me Horace Philippon, de Québec, sera le conférencier invité de l'Association libérale du comté de Chicoutimi, lors d'un souper-causerie à l'hôtel Champlain, de Chicoutimi. Sa conférence, intitulée "L'ennemi n° 1 de la province de Québec", sera irradiée par le poste CBJ.

Le comité qui prépare la candidature de Me Philippon au poste de chef provincial du parti libéral ajoute que, pour répondre aux pressions faites de plus en plus nombreuses, Me Philippon sera en mesure de prendre une attitude définitive au cours des prochains jours concernant les offres de candidature qu'il a reçues.



AUX JOURNALISTES MORTS AU FRONT — L'honorable LESLIE FROST, premier ministre de l'Ontario, a déposé jeudi au bureau torontois de la Presse Canadienne et de l'Association des Journalistes du Canada une plaque de bronze à la mémoire des 175 rédacteurs et autres employés de journaux morts au front pendant la deuxième guerre mondiale. M. Frost est assisté du révérend N. A. BALLARD, aumônier du H.M.C.S. York, établissement de la marine canadienne à Toronto. (Photo C.P.)

Le nouveau parlement de l'U.R.S.S.

par André PIERRE

De Paris-Normandie, numéro du 14 mai :

La réélection des députés aux deux Chambres du Conseil suprême soviétique (Conseil de l'Union et Conseil des Nationalités) qui a eu lieu le 12 mars, n'a pour ainsi dire éveillé aucun écho international. On s'est beaucoup plus intéressé au référendum qui se déroulait le même jour dans la petite Belgique. Cela se comprend. Avant même que les citoyens soviétiques (plus de cent millions) eussent déposé leurs bulletins dans les urnes, on savait déjà que les candidats du "Bloc des communistes et des sans parti" seraient élus presque à l'unanimité. J'avais pour ma part, relevé dans la Pravda et les Izvestia, de Moscou, les noms de tous ces candidats si bien que j'aurais pu donner aux lecteurs de Paris-Normandie, la composition exacte du nouveau Parlement soviétique, une quinzaine de jours avant les élections.

Ne discutons pas des avantages ou des inconvénients de ce régime que l'on considère à Moscou comme "le plus démocratique du monde", toute discussion étant stérile du fait que le mot "démocratie" n'a pas le même sens à l'est et à l'ouest de l'Europe et que dans le

système soviétique, démocratie et dictature d'un seul parti sont devenues synonymes.

Voyons plutôt ce que représente le nouveau Conseil suprême de 1950.

Quand nous disons "nouveau", c'est une simple façon de parler. En fait le Conseil suprême du 12 mars ne diffère en rien de celui de 1948. Il comprend une proportion à peu près semblable de "communistes" et de "sans parti". Les premiers sont plus nombreux que les seconds car le parti doit dominer dans les deux Chambres mais, même s'il arrivait que la proportion fût renversée en faveur des "sans parti", cela n'aurait pas beaucoup d'importance. Ceux que l'on juge dignes d'être députés au Conseil suprême sont souvent des communistes plus zélés que les militants qui ont la carte du parti. Staline lui-même l'avait constaté bien avant la guerre.

Les quelque treize cents députés, hommes et femmes qui, bientôt se réuniront à Moscou pour voter comme chaque année le budget de l'U.R.S.S. sont communément appelés "les meilleurs fils et les meilleures filles" du pays. Ils constituent en effet une sorte d'assemblée de notables et ils sont soigneusement choisis par les différents groupes (ne disons pas "classes") qui constituent la société soviétique actuelle.

On dit volontiers au Kremlin que le Parlement se compose essentiellement d'ouvriers et de paysans avec, en plus, des représentants de l'"intelligentsia". Ce n'est pas exact. Les députés sont sans doute pour la plupart d'origine ouvrière et paysanne mais les vrais ouvriers d'usine et les vrais paysans travaillant aux champs sont une toute petite minorité. La majorité est constituée par des fonctionnaires, par des membres de l'énorme bureaucratie du parti communiste, des syndicats et du Gouvernement. Plusieurs centaines sont députés d'office et ne peuvent pas ne pas l'être.

Au sommet de la hiérarchie on trouve naturellement les douze membres actuels du Politburo, c'est-à-dire Staline et ses "fidèles compagnons d'armes". Après eux viennent beaucoup de membres du Comité central du parti, puis, dans toutes les Républiques fédérées, les membres des exécutifs régionaux et locaux nommés par Malenkov. Sont également députés d'office les présidents et vice-présidents des divers "Conseils suprêmes" des Républiques ainsi que presque tous les ministres, soit du Gouvernement central, soit des Gouvernements régionaux. Parmi eux se détache la redoutable phalange des ministres de l'Intérieur et des ministres de la Sécurité d'Etat, c'est-à-dire tous les grands chefs de la police.

Un groupe important est constitué par les intellectuels : présidents et vice-présidents de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. et de ses filiales, recteurs d'Universités, savants, ingénieurs, écrivains, artistes connus. Ce sont presque tous des lauréats des prix Staline, des hommes qui constituent une caste privilégiée dans le pays et vivent dans l'aisance grâce à leurs gros traitements et à leurs droits d'auteur.

A ce groupe de l'"intelligentsia" appartiennent aussi les directeurs des grandes entreprises industrielles qui ont la principale responsabilité de la réalisation du plan quinquennal.

Le Parlement de 1950 compte aussi un certain nombre de militaires. A côté de quelques soldats et officiers subalternes, ce sont surtout des maréchaux et des généraux constellés de décorations : les maréchaux Vassilievski, Timochewko, Sokolovski, Malinovski, Meretskov, etc., des généraux d'armée et des commandants de régions militaires.

Quant à l'élément ouvrier et paysan proprement dit, il comprend surtout des stakhanovistes de l'industrie et de l'agriculture, des "novateurs" promus héros du travail socialiste; des présidents de Kolkhozes, des directeurs de M. T. S. (Stations de machines et de tracteurs). Au milieu d'eux quelques prolétaires authentiques : un paysan qui a obtenu d'excel-lents rendements à l'hectare, une trayeuse de vaches ou un porcher détenteurs de records de production. Au fond le "métier" de député n'existe pas en U.R.S.S. Il s'agit plutôt d'un titre honorifique. Et d'ailleurs le Conseil suprême ne siège qu'une dizaine de jours par an dans le grand palais du Kremlin.

La Jordanie agrandit son territoire

Annexion d'une partie de la Palestine

Tel-Aviv, 24. (Reuter) — Le gouvernement de Jordanie a formellement annoncé aujourd'hui l'annexion des territoires arabes de la Palestine, à l'est et à l'ouest du Jourdain.

On ne croit pas que l'Angleterre ait été officiellement consultée à ce sujet; mais il est généralement admis qu'elle donne son appui au projet.

Par contre, le Comité politique de la Ligue arabe s'y est formellement opposé, disant qu'un tel geste prive de leurs droits les Arabes de Palestine.

L'annexion de ces territoires, actuellement occupés par les troupes arabes de la Jordanie, double la grandeur de ce pays et le chiffre de sa population.

M. Frédéric Houde élu à Saint-Laurent

M. Frédéric Houde a été élu, samedi, échevin pour le siège numéro 1 du quartier est de Ville Saint-Laurent, en remplacement de M. Roland Mantha, démissionnaire. M. Houde a obtenu 497 voix contre 284 à son adversaire, M. Pierre Favreau.

Les chemins de fer et les diesels

"Aucun autre type de traction a fait plus de progrès et a mieux prouvé son utilité en peu de temps que la locomotive Diesel", a déclaré récemment, M. Ernest J. Feasey, surveillant général des locomotives Diesel du Canadian National, devant les membres de la Canadian Railroad Historical Association. "Les locomotives Diesel de grande ligne que le Canadian National a affectées à son service des marchandises entre Montréal et Toronto en 1948", a dit M. Feasey, "ont été en service 90% des 24 heures quotidiennes au cours desquelles elles pouvaient être utilisées et la nécessité d'une révision générale ne s'est pas encore fait sentir. Il semble qu'elles peuvent donner un rendement de 100% en tout temps."

Prochain congrès des psychologues à Montréal

Les psychologues se réuniront en congrès à Montréal, le 29 avril prochain. Plusieurs travaux scientifiques seront présentés dans la matinée et traiteront de la psychologie appliquée dans le domaine de l'éducation, des maladies mentales, de l'orientation professionnelle, de l'industrie. Ils auront trait aussi aux méthodes psychométriques et cliniques utilisées dans la rééducation des adaptations superficielles ou profondes.

L'assemblée générale et une séance de film occuperont l'après-midi qui se clôturera par un banquet à l'Université de Montréal.

En faveur d'un Jardin aquatique

Le conseiller municipal Ruben Lévesque se dit heureux que le Comité des citoyens s'oppose au remplissage de la carrière située à l'angle sud-est des boulevards Pie IX et Rosemont, soit immédiatement au nord du Jardin botanique.

Le docteur Lévesque favorise plutôt l'aménagement de cette carrière en un Jardin aquatique, à la suite de nombreux citoyens et de plusieurs associations.

DUPUIS PALETOTS de PRINTEMPS

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris
Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir

pour jeunes gens
de 15 à 19 ans
CHEZ DUPUIS

41.50

Tout désigné pour l'étudiant... Gabardine tout laine en beige, bleu ou brun. Modèle croisé genre HOLLYWOOD avec pattes aux épaules, et ceinture amovible. Doublure résistante.



COMPLETS 1 PANTALON

pour jeunes gens
de 15 à 20 ans

Tous ces complets sont de coupe et confection soignées

CHEZ DUPUIS

42.50

Belle qualité de gabardine tout laine en brun, bleu et bleu pastel. Veston croisé à un bouton... genre "loungue" et un pantalon.

DUPUIS — rez-de-chaussée, DeMontigny



Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL vice-président

Le pétrole fait la force d'un pays

Pensez à ce que serait l'existence sans pétrole! Celui-ci fournit le quart de la chaleur et de la force motrice que nous utilisons... à la maison, sur la ferme, dans les usines et sur les routes. Le pétrole nous aide à vivre plus agréablement.

Pendant nombre d'années, les Canadiens se virent dans l'obligation de compléter sur les pays étrangers pour obtenir la plus grande partie du pétrole qu'ils employaient. Mais aujourd'hui, après de patientes et coûteuses recherches, de vastes et riches gisements pétroliers ont été découverts en Alberta.

Plus nous produisons de pétrole ici même au Canada, plus nous serons puissants et prospères. Déjà, les découvertes récentes ont créé des milliers d'emplois nouveaux, et des millions de dollars américains, qui servaient à l'achat de produits pétroliers à l'étranger, sont maintenant épargnés.

Mais pour que le pétrole albertain nous soit pleinement profitable, il faut qu'il atteigne des marchés nouveaux — il faut le transporter dans l'est du Canada, à 2,000 milles de distance, où il doit faire concurrence au pétrole provenant d'autres régions. Il importe que le coût de ce transport soit maintenu au minimum.

C'est pour résoudre ce problème de transport que se poursuit actuellement l'installation d'une immense conduite en acier entre Edmonton et le lac Supérieur, soit sur un tiers de la largeur du continent. Et l'on construit en ce moment, dans les chantiers maritimes du pays, de vastes bateaux-citernes qui transporteront le pétrole à travers les Grands Lacs, jusqu'aux raffineries ontariennes.

Il reste encore beaucoup à faire avant que tous les Canadiens puissent bénéficier pleinement des nouvelles découvertes de pétrole en Alberta. Mais la tâche se poursuit activement et le but sera bientôt atteint. Le pétrole contribue à la prospérité du Canada.

Produire du pétrole est ardu... et coûte cher!

Au sujet du pétrole canadien — L'an dernier, les Canadiens utilisaient en moyenne 300 gallons de pétrole chacun. C'est plus que tout autre pays à l'exception des États-Unis.

En supprimant les importations de pétrole de l'étranger, la production canadienne nous permettrait d'économiser environ 100 millions de dollars américains. On estime qu'en 1951, cette économie atteindra \$148,000,000.

L'industrie pétrolière dépensera au moins \$30,000,000 au cours des deux prochaines années pour porter la capacité de raffinage des Prairies à environ 90,000 barils par jour. C'est autant que l'on raffinaient dans tout le Canada il y a une vingtaine d'années.

L'Imperial Oil construit à Winnipeg, au coût de \$10,000,000, une nouvelle raffinerie pour le traitement du pétrole albertain.

Le pipeline de 1,150 milles de longueur, entre Edmonton et le lac Supérieur, est construit par l'Interprovincial Pipe Line Co., une organisation commanditée par l'Imperial Oil et dans laquelle celle-ci possède des intérêts minoritaires.



IMPERIAL OIL LIMITED

